

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE



CHAMPIONNATS REGIONALE 1
REGIONALE 2, REGIONALE 3,
PROMOTION REGIONALE 3
et Réserves
NOUVELLE-AQUITAINE
2025-2026



FFR

Règlement des Compétitions Masculines Séniors de la Ligue Nouvelle Aquitaine Saison 2025 - 2026

Préambule

Le règlement sportif de la Ligue Nouvelle Aquitaine présente l'organisation des compétitions régionales dont elle a la responsabilité, par délégation de la F.F.R. Le présent règlement, dont l'organisation générale a été validé par le Bureau Directeur de la Ligue Nouvelle Aquitaine le 08/09/2025, a été homologué par le Bureau Stratégique de la F.F.R. du 27/08/2025, conformément à l'article 320-4 des règlements généraux de la F.F.R.

Le règlement sportif de la Ligue Nouvelle Aquitaine s'appuie sur les règlements généraux de la F.F.R. pour tous les cas non traités dans le présent règlement. Le Bureau Directeur de la Ligue Nouvelle Aquitaine est compétent pour toute prise de décision qu'il jugera nécessaire dans l'intérêt du rugby au sein de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Le règlement sportif a été rédigé comme suit :

- Une première partie détaille le cadre réglementaire avec les articles importants des Règlements Généraux de la F.F.R., le tableau d'accèsion en Fédérale 3, le tableau des qualifiés en championnats de France. En résumé, il s'agit du socle commun à chaque Ligue Régionale, auquel sont rajoutés les dispositifs spécifiques mis en place par votre Ligue Régionale et applicable uniquement en Ligue Nouvelle Aquitaine.
- En deuxième partie, le calendrier général de la saison 2025/2026 pour la Ligue Nouvelle Aquitaine
- En troisième et dernière partie, les livrets des compétitions qui détaillent les formats, les calendriers, les phases finales ainsi que les affectations 2026/2027 pour chaque niveau de compétition.

Gestion des Compétitions par la Commission des Epreuves de la Ligue

Permanence : Tous les après-midis de 14h00 à 17h30 du Lundi au Vendredi.

REGIONALE 1 : 05 56 75 08 92 - Pôle GUYENNE

REGIONALE 2 : 05 55 18 97 61 - Pôle LIMOUSIN PERIGORD

REGIONALE 3 et PROMOTION REGIONALE 3 :

05 49 79 97 45 - Pôle POITOU CHARENTE

Site WEB : La Commission des Epreuves met à jour toute l'information sur les compétitions qu'elle gère sur le site de la LRNAR : <https://liguenouvelleaquitaine-ffr.fr/>

Toutes ces informations, ainsi que celles diffusées sur OVALE et par le mail competitions@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr sont considérées comme officielles.

Table des matières

Préambule.....	1
I) Cadre règlementaire.....	4
1) Rappel règlementaire : l'organisation générale des compétitions.....	4
2) Règlement financier des compétitions officielles	5
3) Tableaux d'accession en Fédérale 3.....	6
4) Tableaux des qualifiés en championnats de France	6
5) Dispositions spécifiques mises en place par la Ligue Nouvelle Aquitaine .	7
II) Calendrier général.....	15
III) Livret des compétitions	16
A. Régionale 1	16
1) Principes généraux.....	16
2) Listes des équipes participantes.....	16
3) Format de la compétition	17
4) Finales de Terroirs Régionale 1.....	23
5) Coupe de la Ligue Régionale 1	23
B. Réserves Régionale 1	24
1) Principes Généraux.....	24
2) Forme de Jeu	24
3) Format de la compétition	24
C. Régionale 2	28
1) Principes généraux.....	28
2) Listes des équipes participantes.....	28
3) Format de la compétition	29
4) Finales de Terroirs Régionale 2.....	36
5) Coupe de la Ligue Régionale 2.....	36
D. Régionale 3	37
1) Principes généraux.....	37
2) Listes des équipes participantes.....	37
3) Format de la compétition	38
4) Finales de Terroirs Régionale 3.....	43
5) Coupe de la Ligue Régionale 3.....	43
E. Promotion Régionale 3.....	43
1) Principes généraux.....	43



2)	Listes des équipes participantes.....	43
3)	Format de la compétition	44
4)	Finales de Terroirs Promotion Régionale 3.....	49
5)	Coupe de la Ligue Promotion Régionale 3.....	49
F.	Réserves Régionale 2 & 3.....	49
1)	Principes généraux.....	49
2)	Forme de Jeu	50
3)	Format de la Compétition	50
IV)	Annexe 1	55
V)	Annexe 2	56

I) Cadre réglementaire

1) Rappel réglementaire : l'organisation générale des compétitions

a. Article 320-1 : Le principe des invitations

L'organisation des épreuves de rugby est basée sur le principe d'invitation d'équipes d'associations affiliées à la F.F.R. Ce principe d'invitation relève de la compétence de la F.F.R. puis, par délégation, de la L.N.R. pour les groupements professionnels et des organismes régionaux de la F.F.R.

L'instance dirigeante compétente de la F.F.R. a la faculté de ne pas inviter aux compétitions officielles et challenges autorisés, les associations dont les équipes :

- ont été interdites de compétition ;
- ont refusé d'accepter les Statuts et Règlements de la F.F.R. ou de ses organismes régionaux ;
- ont porté atteintes aux règles éthiques et déontologiques du rugby français, et/ou à la morale sportive ;
- ont contrevenu aux dispositions concernant l'assistance et le contrôle de la gestion des associations ;
- ont contrevenu gravement aux règles de sécurité ;
- ne se sont pas acquittées des sommes dues auprès de la Trésorerie fédérale et/ou régionale.

Au cours de la saison sportive, la F.F.R. organise, sur invitation, des compétitions réparties en sept catégories :

Catégorie A – B – C' – E : Ces catégories ne concernent pas les compétitions régionales. Se référer aux Règlements Généraux de la F.F.R.

Catégorie C : Compétitions de jeu à XV avec règlement adapté F.F.R. (notamment : poussée en mêlée sur 1,50 mètre avec limitation au gain du ballon) ; sont concernées :

- Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3, Réserves de Régionales (phase finale du championnat de France et, selon la réglementation, phase régionale), Rugby Entreprises, Moins de 19 ans-Régional 1 et 2, Fédérale 2 Féminine, Moins de 16 ans-Régional 1 et 2, Fédérale Féminines « moins de 18 ans » à XV – ACCESSION ainsi que toutes les autres compétitions à XV.

Catégorie D : Compétitions de jeu à X

- Réserves de Régionales (phase régionale), Moins de 19 ans-Régional 3, Moins de 16 ans-Régional 3, Féminines Régionales à X, Féminines Régionales à X-Equipes Réserves, Féminines Régionales « moins de 18 ans » à X, Féminines « moins de 15 ans ».

L'acceptation de l'invitation comportera, pour toute association affiliée à la F.F.R., l'engagement formel de se conformer en tous points aux Statuts et Règlements de la F.F.R. et de ses organismes régionaux.

Tout manquement à cet engagement pourra être suivi de la mise hors compétition de l'équipe et de la radiation du ou des dirigeants reconnus responsables. L'association fautive pourra en outre, quel que soit son classement, être rayée de la liste des associations à inviter pour la ou les saisons suivantes.

b. Article 330-1 : Organisation par épreuves

Les phases qualificatives des championnats de France de Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3 (promotions et réserves y compris) sont laissées à l'initiative des organismes régionaux sous réserve d'appliquer les conditions suivantes :

Les compétitions de Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3 sont organisées à l'initiative de chaque organisme régional à partir du classement général de ses associations établi à l'issue de la saison précédente. Toutefois, ces compétitions doivent être organisées de telle manière qu'elles aboutissent obligatoirement à une phase régionale ou à une ultime et dernière phase régionale qualifiant spécifiquement et en propre pour chacun des championnats de France ouverts à ces catégories (Régionale 1, Promotion Régionale 1, Régionale 2, Promotion Régionale 2, Régionale 3, Promotion Régionale 3, Réserves Régionales 1, 2 et 3).

Cette règle s'appliquera quel que soit le nombre d'associations appelées à disputer chacune des épreuves qualificatives. La phase finale régionale devra à cet effet prévoir la répartition la plus équitable possible entre chaque compétition du nombre d'associations postulant aux diverses qualifications fédérales.

c. Article 331 : Les Formes de compétitions régionales

Critères de répartition des séries régionales : chaque ligue doit considérer le nombre total d'équipes engagées au sein de sa ligue de la Régionale 1 à la Régionale 3 et respecter les règles de répartition suivantes :

- Régionale 1 : 30% maximum du nombre total d'équipes engagées
- Régionale 2 : 35% maximum du nombre total d'équipes engagées
- Régionale 3 : 35% minimum du nombre total d'équipes engagées

2) Règlement financier des compétitions officielles

Le règlement financier des compétitions de la Ligue Nouvelle Aquitaine est régi par l'article 641 des Règlements Généraux de la F.F.R. Les clubs engagés en compétitions officielles sont éligibles à une prime d'engagement commune à tous les clubs engagés dans une même compétition. Le montant de la prime d'engagement est fixé chaque saison par le comité directeur de la F.F.R. et publié par avis hebdomadaire sur le site de la F.F.R.

3) Tableaux d'accession en Fédérale 3

Le comité d'Orientation Politique de la F.F.R., lors de sa séance du 03 juillet 2025, a validé le nombre d'accessions par ligue à l'issue de la saison 2025/2026 :

LIGUES REGIONALES	NOMBRE DE QUALIFIÉS DIRECTS EN FÉDÉRALE 3
AUVERGNE RHÔNE ALPES	5
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2
BRETAGNE	1
CENTRE VAL DE LOIRE	1
GRAND EST	1
HAUTS DE FRANCE	1
ILE DE FRANCE	3
NORMANDIE	1
NOUVELLE AQUITAINE	6
OCCITANIE	6
PAYS DE LA LOIRE	1
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR + CORSE	2
PARCOURS EN PHASE FINALE Championnat de France de Régionale 1	2
TOTAL	32

Par conséquent, les modalités d'accession à la Fédérale 3 pour la Ligue Nouvelle Aquitaine seront les suivantes :

Les équipes classées 1^{ères} des 4 poules de Régionale 1 accèdent à la Fédérale 3.

Les 2 équipes de Régionale 1 vainqueurs du 3^{ème} tour des barrages d'accession accèdent à la Fédérale 3.

4) Tableaux des qualifiés en championnats de France

- ❖ Nombre de qualifiés en championnats de France par Ligue Régionale pour la saison 2025/2026.

LIGUE	REGIONALE 1	PROMOTION REGIONALE 1	REGIONALE 2	PROMOTION REGIONALE 2	REGIONALE 3	PROMOTION REGIONALE 3	RESERVES REGIONALE 1	RESERVES REGIONALE 2 & 3
AUVERGNE RHÔNE ALPES	10	10	10	10	10	10	10	NC*
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	4	4	4	4	4	4	4	NC*

BRETAGNE	2	2	2	2	2	2	2	NC*
CENTRE VAL DE LOIRE	2	2	2	2	2	2	2	NC*
GRAND EST	2	2	2	2	2	2	2	NC*
HAUTS DE FRANCE	2	2	2	2	2	2	2	NC*
ILE DE FRANCE	6	6	6	6	6	6	6	NC*
NORMANDIE	2	2	2	2	2	2	2	NC*
NOUVELLE AQUITAINE	14	14	14	14	14	14	14	NC*
OCCITANIE	14	14	14	14	14	14	14	NC*
PAYS DE LA LOIRE	2	2	2	2	2	2	2	NC*
SUD + CORSE	4	4	4	4	4	4	4	NC*

* Le nombre de qualifiés sera communiqué ultérieurement au regard des engagements

5) Dispositions spécifiques mises en place par la Ligue Nouvelle Aquitaine

a. Horaires des rencontres

Il est fait application de l'article 311 des Règlements Généraux de la F.F.R.

Les matchs auront lieu aux heures suivantes :

- Equipes 2 à 13h45 pour les Réserves
- Equipes 1 à 15h30 pour les matchs avec Réserves en lever de rideau
- Equipes 1 à 15h00 pour les matchs sans Réserve en lever de rideau

b. Reports de match

Il est fait application de l'article 313 des Règlements Généraux de la F.F.R.

De plus, dès l'existence d'un arrêté municipal d'interdiction lors de la phase « Aller », il appartient à l'association recevant de trouver un terrain de remplacement. A défaut de le proposer, la rencontre pourra se dérouler sur le terrain de l'adversaire, s'il accepte.

Lors des 2 dernières journées de la phase « Retour », la Commission des Epreuves se réserve la possibilité de trouver un terrain de remplacement ou d'inverser la rencontre. Si impossibilité de jouer, une péréquation sera réalisée pour la rencontre, conformément à l'article 341-3 des Règlements Généraux de la F.F.R.

En cas de report d'un match, il se jouera obligatoirement à la première date de « Repli » prévue aux calendriers, sauf lorsqu'un club aura averti par mail la Commission des Epreuves au plus tard 2 mois avant la date de repli de son impossibilité de jouer pour diverses raisons (manifestations, ...). Cette impossibilité ne peut concerner les 2 derniers replis.

Possibilité de jouer à une date de « Repos » après accord des 2 clubs.

Lorsque deux matches (équipe UNE et RESERVE) sont programmés le même jour sur le même terrain, mais que, par un arrêté municipal, le propriétaire n'autorise le déroulement que d'une seule rencontre, le match opposant les équipes « UNES » devra se disputer normalement. Une péréquation sera réalisée pour le match qui devait opposer les équipes réserves, conformément à l'article 341-3 des Règlements Généraux de la F.F.R.

Pour les Réserves Régionales :

Dans le cas où seule la rencontre de Réserve est reportée ou rejouée, les associations ne pourront pas utiliser les 15 joueurs titulaires des rencontres des équipes UNE programmées le même jour si celles-ci se sont déroulées avant la nouvelle date de report du match Réserve ou éventuellement du match à rejouer.

Dans le cas de rencontre non couplée (c'est-à-dire n'opposant pas les mêmes clubs en équipes UNE et Réserves), les associations ne pourront pas utiliser les 15 joueurs titulaires des rencontres des équipes Une programmées le même jour si celles-ci se sont déroulées avant la nouvelle date de report du match Réserve ou éventuellement du match à rejouer.

Toute équipe utilisant un de ces 15 joueurs aura match perdu par disqualification.

c. Forfaits, effectifs incomplets et effectifs insuffisants

Il est fait application des articles 342 et 452 des Règlements Généraux de la F.F.R.

Si une équipe déclare forfait lors d'une de ses deux dernières rencontres programmées de la phase qualificative, elle ne pourra pas être qualifiée pour la phase finale de la Ligue, ni pour les phases finales du Championnat de France, ni pour les finales de Terroirs.

Pour tout forfait lors des phases finales de la Ligue, l'équipe concernée ne sera pas qualifiée pour les phases finales du championnat de France et sera classée à la dernière place au classement de sa poule, de la phase qualificative.

d. Formes de Jeu

Réserves Régionales 2 :

Pour la phase qualificative :

Jeu à XV obligatoire, si les 2 équipes inscrivent chacune 16 joueurs ou plus sur la feuille de Match.

Jeu à XII* obligatoire, si une seule (ou les deux) équipe inscrit 13 joueurs minimum à 15 joueurs maximum sur la feuille de Match. Si une seule des 2 équipes est dans ce cas, l'autre pourra inscrire 10 remplaçants maximum sur la feuille de Match.

Jeu à X* obligatoire si une seule (ou les deux) équipe ne peut inscrire que 12 joueurs maximum sur la feuille de Match. Si une seule des 2 équipes est dans ce cas, l'autre pourra inscrire 10 remplaçants maximum sur la feuille de Match.

* Pour jouer à XII ou à X, le club ne pouvant pas présenter 16 joueurs devra obligatoirement informer le club adverse et les officiels de match avant le déroulement de la rencontre.

Le club qui se déplace devra appeler le club qui le reçoit pour l'informer du nombre de joueurs qu'il alignera.

Pour les phases finales : Jeu à XV ou à XII*

* Pour jouer à XII, le club demandeur devra obligatoirement informer la Commission des Epreuves et le club adverse 48 h avant le déroulement de la rencontre. L'équipe demandeuse inscrit 13 joueurs minimum à 15 joueurs maximum sur la feuille de Match et l'autre équipe pourra inscrire 10 remplaçants maximum sur la feuille de Match.

NB : En complément, les articles 342 et 452 des Règlements Généraux de la F.F.R., ainsi que les dispositions spécifiques F.F.R. s'appliquent.

e. Arbitrage

Equipe UNE : arbitrage confié à des arbitres de la Ligue ou des Ligues voisines.

Equipe Réserve : arbitrage confié à des arbitres de la Ligue ou des Ligues voisines ou aux entraîneurs licenciés dans un des 2 clubs en présence dans les conditions prévues dans la règle du Jeu N° 6.

f. Charte de l'Arbitrage

Les clubs évoluant en Séries Régionales sont tenus de respecter les dispositions de l'Annexe III « L'ARBITRAGE » des Règlements Généraux de la F.F.R. notamment l'article 5 du Titre II « OBLIGATIONS des ASSOCIATIONS ».

En cas de respect de ces obligations, les mesures de récompenses prévues à l'article 7 de l'Annexe III – Titre II, seront appliquées. Cependant, compte tenu du calendrier des compétitions Régionales de la LRNAR, ces obligations devront être respectées à la date du 22 mars 2026 inclus afin de déclencher ces récompenses.

g. Représentants Fédéraux

Des Représentants Fédéraux seront désignés systématiquement sur les matchs de Régionale 1, Promotion Régionale 1, Régionale 2, Promotion Régionale 2, Régionale 3 et Promotion Régionale 3.

Des Représentants Fédéraux ou des Délégués Sécurité, à la charge des clubs sanctionnés après incidents, pourront être désignés sur certains matchs de Régionale 1, Promotion Régionale 1, Régionale 2, Promotion Régionale 2, Régionale 3 et Promotion Régionale 3 sur décision des Commissions Régaliennes de la Ligue.

h. Participation de joueur en double affiliation

Un joueur en double affiliation dans deux clubs dont les équipes évoluent dans des compétitions de niveaux hiérarchiques différents ne pourra pas être utilisé par le club de niveau inférieur, que ce soit en phase qualificative, en barrage ou en phase finale de la Ligue, s'il a été inscrit sur plus de la moitié du nombre de rencontres théoriquement prévues dans les phases qualificatives de la compétition susvisée (voir tableau de l'article 315 des Règlements Généraux de la F.F.R.).

Toute équipe utilisant un joueur en double affiliation ne respectant pas cette qualification particulière aura match perdu par disqualification.

i. Participation d'une équipe 3

Ces équipes, acceptées à titre exceptionnel à participer aux Championnat Régionale 2 ou Promotion Régionale 2, Régionale 3, Promotion Régionale 3 et Réserves Régionale 2 & 3 de la Ligue, ne pourront pas être qualifiées pour les phases finales de la F.F.R.

En aucun cas, ces équipes ne pourront accéder au Championnat Régionale 1 la saison prochaine.

Si à l'issue de la phase qualificative, l'une d'entre elle est qualifiée pour la phase finale d'un de ces Championnats, elle sera remplacée par l'association non qualifiée de sa poule la mieux classée derrière elle qui satisfait à toutes ses obligations.

De plus, seuls 40 joueurs maximum, inscrits sur une liste à fournir par le club avant le 18 septembre 2025 à la Commission des Epreuves, pourront participer aux rencontres de phase qualificative et de phase finale de la Ligue. Ces joueurs listés ne pourront être des licenciés mutés pour la saison en cours, ni être issus d'un autre club et en double licence (quelle que soit la date de qualification de cette double licence).

Cette liste pourra présenter au départ moins de 40 joueurs et être complétée ultérieurement. Ces compléments de joueurs devront parvenir à la Commission des Epreuves de la Ligue, le jeudi au plus tard, pour être validés pour le Week-end suivant.

Ces joueurs ne devront avoir été inscrits sur plus de 5 feuilles de matchs de l'équipe UNE et/ou Espoirs de leur club.

Toute équipe utilisant un joueur non inscrit sur la liste ou ayant dépassé la réglementation ci-dessus aura match perdu par disqualification.

j. Rassemblement d'associations Séniors

Un rassemblement d'associations Séniors validé par la Ligue, dont l'une des associations participantes est engagée en Fédérale ou en niveau régional supérieur, ne pourra utiliser pour son équipe ou ses équipes de niveau inférieur que 15 joueurs, y compris les joueurs en double licence quel que soit leur date de qualification, du club de niveau supérieur inscrits sur une liste fournie par le club support du rassemblement à la Commission des Epreuves avant le 18 septembre 2025

Cette liste pourra présenter moins de 15 joueurs au départ et être complétée ultérieurement. Ces compléments de joueurs devront parvenir à la Commission des Epreuves de la Ligue, le jeudi au plus tard, pour être validés pour le Week-end suivant.

Ces joueurs ne devront avoir été inscrits sur plus de 5 feuilles de matchs en équipe UNE et/ou Espoirs ou Réserve de Fédérale de leur club.

Tout joueur ayant été inscrit sur cette liste ne pourra être remplacé par un autre joueur pour quelque motif que ce soit (blessure, disqualification, ...).

Toute équipe utilisant un joueur non inscrit sur la liste ou ayant dépassé la réglementation ci-dessus aura match perdu par disqualification.

Si une association du niveau supérieur du rassemblement a engagé une équipe réserve en niveau supérieur et que celle-ci est déclarée forfait (simple ou général), l'équipe du rassemblement de niveau inférieur sera, elle aussi, déclarée forfait (simple ou général).

k. Obligation d'engagement d'une équipe réserve

Les clubs de Régionale 1 / Promotion Régionale 1 doivent obligatoirement engager une équipe Réserve à XV.

Si forfait général de cette équipe, l'équipe UNE ne pourra pas participer au Championnat de France, ni aux phases finales du Championnat de la Ligue, ni aux finales de Terroirs, ni accéder à la Fédérale 3.

Dans ce cas, l'association sera remplacée par le club, de la même poule, classé derrière lui et qui remplit toutes les conditions.

De plus, pour la saison 2026-2027, cette association ne pourra pas s'engager en Régionale 1.

Elle pourra participer à la Coupe de la Ligue.

I. Obligations sportives

NIVEAU DE L'ÉQUIPE « UNE » SENIOR	ÉQUIPES OBLIGATOIRES	MESURES APPLIQUÉES EN CAS DE NON-RESPECT
Régionale 1 / Promotion Régionale 1	1 école de rugby de 22 licenciés minimum au plus tard le 1er décembre 2025 et 1 équipe à XV « moins de 16 ans » en nom propre ou en rassemblement, ou à X en nom propre n'ayant pas été déclarée Forfait Général ou 1 équipe à XV « moins de 18/19 ans » en nom propre ou en rassemblement, ou à X en nom propre n'ayant pas été déclarée Forfait Général et 1 équipe Réserve à XV n'ayant pas été déclarée Forfait Général	L'équipe UNE ne pourra pas participer aux Championnats de France. Un retrait de 4 points pour non-respect du nombre de licenciés « Ecole de rugby » et/ou par équipe obligatoire manquante sera appliqué à cette équipe UNE
Régionale 2 / Promotion Régionale 2	15 licenciés répartis sur les classes d'âge école de rugby et « moins de 16 ans » inclus au plus tard le 1er décembre 2025	L'équipe UNE ne pourra pas participer aux Championnats de France
Régionale 3 et Promotion Régionale 3	Pas d'obligations	

Dispense pour le niveau Régionale 1 / Promotion Régionale 1 :

L'obligation de présenter une école de rugby ne s'applique pas aux associations situées dans une ville de 10 000 habitants au plus ou dans un canton de 20 000 habitants au plus (statistiques en vigueur selon l'INSEE).

Dispense pour le niveau Régionale 2 / Promotion Régionale 2 :

L'obligation de présenter un nombre minimum de licenciés répartis sur les classes d'âge « école de rugby » à « moins de 16 ans » ne s'applique pas aux associations situées dans une ville de 10 000 habitants au plus ou dans un canton de 20 000 habitants au plus (statistiques en vigueur selon l'INSEE).

m. Classement à l'issue des phases finales de la Ligue

Le classement des équipes à l'issue des phases finales de la Ligue se fera en tenant compte :

- 1 - du niveau (Champion, finaliste, 1/2 finalistes, 1/4 de finalistes, barragistes)
- 2 - du classement général à l'issue de la phase qualificative, conformément à l'article 340 des règlements généraux de la F.F.R

n. Classement de fin de saison 2025-2026

Le classement des clubs de la Ligue sera établi, conformément à l'article 321 des Règlements Généraux de la F.F.R., en fonction :

- 1 - du classements dans chaque Niveau
- 2 - des montées de Niveau à Niveau
- 3 - des descentes dans chaque Niveau

o. Refus de monter en niveau supérieur

Pour tout club ayant acquis, à l'issue de la saison 2025-2026, le droit de monter en niveau supérieur qui refuserait ensuite cette montée, il sera fait application de l'article 323 des Règlements Généraux de la F.F.R.

Dans ce cas, l'association la mieux classée au classement général de fin de saison, immédiatement après, la remplacera.

Ce renoncement aux droits acquis entrainera la non-qualification de l'association en Championnat de France et en phase finale du Championnat de la Ligue pour la saison 2026-2027.

p. Rétrogradation volontaire d'un club dans un niveau inférieur

Pour tout club demandant, à l'issue de la saison 2025-2026, la rétrogradation de son équipe UNE dans un niveau inférieur à celui dans laquelle il aurait dû évoluer, il sera fait application de l'article 323 des Règlements Généraux de la F.F.R.

Dans ce cas, l'association la mieux classée au classement général de fin de saison, qui devait descendre, sera maintenue.

Cette demande de rétrogradation entrainera la non-qualification de l'association en Championnat de France et en phase finale du Championnat de la Ligue pour la saison 2026-2027.



q. Règlement financier spécifique à la Ligue

Le règlement financier de la ligue Nouvelle Aquitaine a été validé par son Comité Directeur le 11 juillet 2025.

- Forfait match retour :

Le club déclarant forfait pour un match retour de compétition LRNAR doit rembourser à son adversaire les frais engagés pour le match aller à raison de 2,00 € du km parcouru dès le premier kilomètre ainsi que, le cas échéant, les frais de restauration justifiés dans la limite de 350 € pour une équipe et de 700 € pour 2 équipes.
(La référence kilométrique est le site internet : www.mappy.fr)

En cas de forfait au match retour de l'équipe réserve uniquement, un forfait de 200€ sera perçu pour les frais de déplacement ainsi que le remboursement des frais de restauration justifiés dans la limite de 350 €.
(Remboursement uniquement sur demande du club)

- Frais d'arbitrage et de Représentants Fédéraux :

Aucune indemnisation le jour du match. La trésorerie de la Ligue prélèvera aux clubs le montant du forfait match, en application de l'article 5 du règlement financier de la Ligue, à charge des clubs.

II) Calendrier général

Pour déterminer les dates des calendriers, il a été tenu compte :

- Des dates de fin d'année
- De certains matchs joués par l'équipe de France lors du tournoi des VI Nations 2026.

	Régionale 1	Promotion Régionale 1	Régionale 2	Promotion Régionale 2	Régionale 3	Promotion Régionale 3	Réserves Régionale 1	Réserves Régionale 2-3
Septembre								
13-14								
20-21	A1	A1	A1	A1	A1		A1	A1
27-28	A2	A2	A2	A2	A2		A2	A2
Octobre								
04-05	A3	A3	A3	A3	A3	A1	A3	A3
11-12	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	A2	Repos	Repos
18-19	A4	A4	A4	A4	A4	Repos	A4	A4
25-26	A5	A5	A5	A5	A5	A3	A5	A5
Novembre								
01-02	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli	A4	Repli	Repli
08-09	A6	A6	A6	A6	A6	Repli	A6	A6
15-16	A7	A7	A7	A7	A7	A5	A7	A7
22-23	A8	A8	A8	A8	A8	A6	A8	A8
29-30	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos
Décembre								
06-07	A9	A9	A9	A9	A9	A7	A9	A9
13-14	R1	R1	R1	R1	R1	R1	R1	R1
20-21	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli
27-28	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos
Janvier 2026								
03-04	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos
10-11	R2	R2	R2	R2	R2	Repos	R2	R2
17-18	R3	R3	R3	R3	R3	R2	R3	R3
24-25	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli	R3	Repli	Repli
Février								
31-01	R4	R4	R4	R4	R4	Repli	R4	R4
07-08	R5	R5	R5	R5	R5	R4	R5	R5
14-15	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos
21-22	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli
Mars								
28-01	R6	R6	R6	R6	R6	R5	R6	R6
07-08	R7	R7	R7	R7	R7	Repli	R7	R7
14-15	Repli	Repli	Repli	Repli	Repli	R6	Repli	Repli
21-22	R8	R8	R8	R8	R8	R7	R8	R8
28-29	R9	R9	R9	R9	R9		R9	R9
Avril								
04-05						1/4 + Barrages		1/8
11-12	Terroirs	Terroirs	Terroirs	Terroirs	Terroirs	Terroirs	Terroirs	Terroirs
18-19	1/4 + Barrages	1/4	Barrages	1/4 + Barrages	1/2 + Barrages	1/2	1/4 + Barrages	1/4
25-26	1/2 + Barrages	1/2	1/2 + Barrages	1/2 + Barrages	Finale + Q	Finale + Q	1/2	1/2
Mai								
02-03	Finale + Barrages + Q	Finale + Q	Finale + Q	Finale + Q	Repos	Repos	Finale+ Q	Finale +3 ^e /4 ^e place + Q
09-10	Repos	Repos	Repos	Repos	1/32	1/32	Repos	Repos
16-17	1/32	1/32	1/32	1/32	1/16	1/16	1/32	1/8
23-24	1/16	1/16	1/16	1/16	1/8	1/8	1/16	1/4
30-31	1/8	1/8	1/8	1/8			1/8	
Juin								
06-07					1/4	1/4		1/2
13-14	1/4	1/4	1/4	1/4	1/2	1/2	1/4	Finale
20-21	1/2	1/2	1/2	1/2	Finale	Finale	1/2	
27-28	Finale	Finale	Finale	Finale			Finale	

III) Livret des compétitions

A. Régionale 1

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Régionale 1 sera organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative à laquelle sont invitées à participer 40 équipes
- Une phase finale régionale de Régionale 1 et une phase finale régionale de Promotion Régionale 1
- Une phase finale de Championnat de France Régionale 1 et une phase finale Championnat de France Promotion Régionale 1

2) Listes des équipes participantes

NOM des CLUBS	
U S COGNAC (4376G)	RAS ESCOU LASSEUBE (4266M - 4275X)
A S BAYONNAISE (4478T)	U A ISSIGEACOISE (5180F)
U S USSEL (4938T)	U S BOUSCATAISE (6663T)
U S ORTHEZ (4502U)	U S VEZERIENNE LE LARDIN ST LAZARE (5182H)
A R C CHAURAY (6153N)	JSE SP VILLENEUVE DE MARSAN (4472L)
A S ST JUNIEN (4932L)	RUGBY CLUB DE LA PIMPINE (7719Q)
U A MIMIZANNAISE (4452P)	U S JOSBAIG (ST GOIN) (4298X)
CONFLUENT RUGBY CLUB XV (CRC XV) (7795U)	UNION SPORTIVE CUBLAC TERRASSON (4935P)
U S LALINDE (5181G)	RAS RCPSY / URCA (7415Y - 7812M)
R A C ANGERIEN (4405N)	R C QUEYRANNAIS (5923N)
E S LEMBEYE (4276Y)	U S HABASSAISE (4486B)
RUGBY CLUB POUILLON LABATUT (RCPL) (7794T)	PAYS MEDOC RUGBY (4456U)
PESSAC RUGBY (4457V)	ST PEE U C (4517K)
U S EGLETONNAISE (4897Y)	U S ASPOISE (4260F)
R C USTARITZ JATXOU (6656K)	A S ST MARTIN DE SEIGNANX (6001Y)
MARSACQ XV (4512E)	A S LE PASSAGE RUGBY (5198A)
STADE REOLAIS (4459X)	R C LEGE CAP FERRET (4435W)
R C CESTADAIS (5821C)	SPORTING CLUB RHETAIS (4408S)
R C MUSSIDANAIS (5194W)	A S JEUNES DE DAMPNIAT (4896X)
RUGBY CLUB LIBOURNAIS (7664H)	STADE SAINT LIVRADAIS XV (5212R)

3) Format de la compétition

a. Phase qualificative

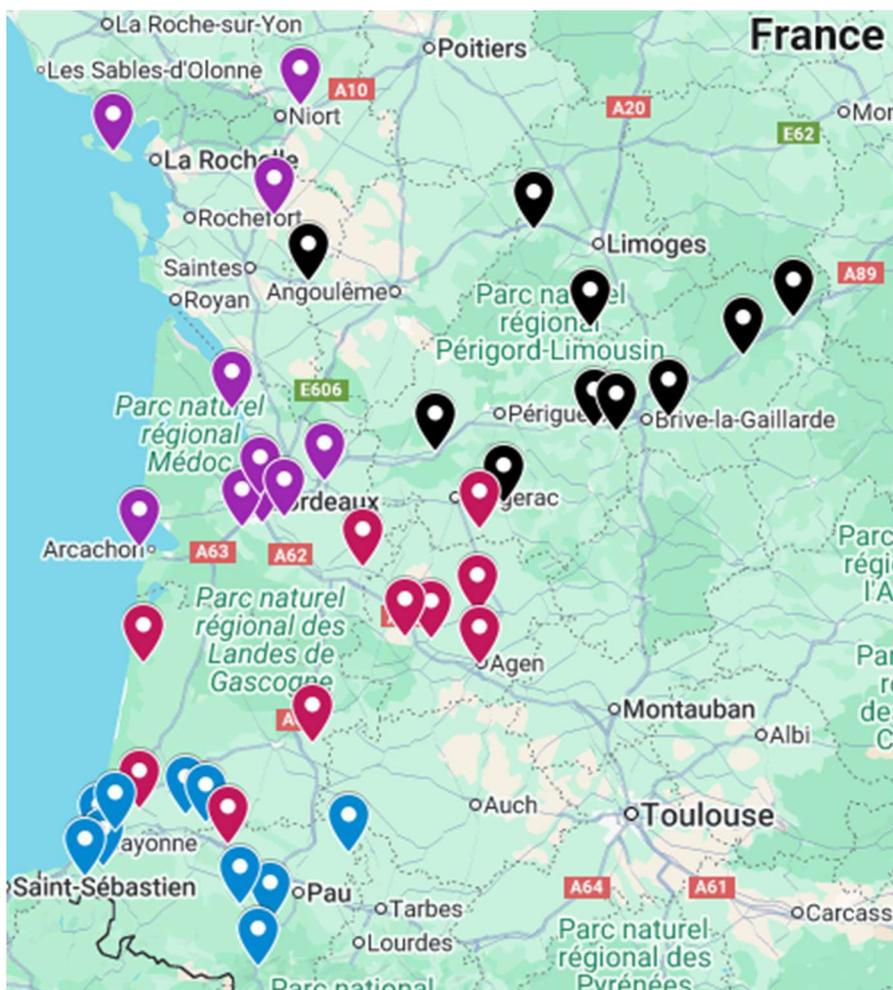
Les 40 associations sont réparties en 4 poules de 10 équipes.

POULE 1	
1	A R C CHAURAY (6153N)
2	R C CESTADAIS (5821C)
3	RUGBY CLUB DE LA PIMPINE (7719Q)
4	SPORTING CLUB RHETAIS (4408S)
5	PAYS MEDOC RUGBY (4456U)
6	PESSAC RUGBY (4457V)
7	RUGBY CLUB LIBOURNAIS (7664H)
8	R A C ANGERIEN (4405N)
9	U S BOUSCATAISE (6663T)
10	R C LEGE CAP FERRET (4435W)

Poule 2	
1	U S COGNAC (4376G)
2	U S LALINDE (5181G)
3	A S ST JUNIEN (4932L)
4	A S JEUNES DE DAMPNIAT (4896X)
5	U S EGLETONNAISE (4897Y)
6	U S USSEL (4938T)
7	UNION SPORTIVE CUBLAC TERRASSON (4935P)
8	U S VEZERIENNE LE LARDIN ST LAZARE (5182H)
9	R C MUSSIDANAIS (5194W)
10	RAS RCPSY / URCA (7415Y - 7812M)

POULE 3	
1	U S ORTHEZ (4502U)
2	U A ISSIGEACOISE (5180F)
3	U A MIMIZANNAISE (4452P)
4	A S LE PASSAGE RUGBY (5198A)
5	STADE REOLAIS (4459X)
6	JSE SP VILLENEUVE DE MARSAN (4472L)
7	R C QUEYRANNAIS (5923N)
8	CONFLUENT RUGBY CLUB XV (CRC XV) (7795U)
3	MARSACQ XV (4512E)
10	STADE SAINT LIVRADAIS XV (5212R)

POULE 4	
1	AS BAYONNAISE (4478T)
2	R C USTARITZ JATXOU (6656K)
3	U S HABASSAISE (4486B)
4	A S ST MARTIN DE SEIGNANX (6001Y)
5	RAS ESCOU LASSEUBE (4266M - 4275X)
6	U S ASPOISE (4260F)
7	ST PEE U C (4517K)
8	RUGBY CLUB POUILLON LABATUT (RCPL) (7794T)
9	U S JOSBAIG (ST GOIN) (4298X)
10	E S LEMBEYE (4276Y)



Réalisé avec Googlemaps

Les équipes de chaque poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 18 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	R1	14/12/2025
A2	28/09/2025	R2	11/01/2026
A3	05/10/2025	R3	18/01/2026
A4	19/10/2025	R4	01/02/2026
A5	26/10/2025	R5	08/02/2026
A6	09/11/2025	R6	01/03/2026
A7	16/11/2025	R7	08/03/2026
A8	23/11/2025	R8	22/03/2026
A9	07/12/2025	R9	29/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	02/11/2025
REPLI 2	21/12/2025
REPLI 3	25/01/2026
REPLI 4	22/02/2026
REPLI 5	15/03/2026

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 10 dans chaque poule, puis un classement général sera établi entre toutes les poules conformément aux articles 341-1.1 et 343-2 des Règlements Généraux de la F.F.R.

b. Phases finales régionales

- Les qualifiés pour la Régionale 1:

Les équipes classées à la 1^{ère} place de chaque poule sont qualifiées pour la phase finale du Championnat Régionale 1 qui débute en 1/2 finales.

L'équipe la moins bien classée 3^{ème} des poules 1 et 2 et l'équipe la moins bien classée 3^{ème} des poules 3 et 4 ainsi que l'équipe meilleure 4^{ème} des poules 1 et 2 et l'équipe meilleure 4^{ème} des poules 4 et 5 sont qualifiées pour les barrages A (1^{er} tour d'accessions).

Les équipes classées 2^{ème} de chaque poule ainsi que l'équipe meilleure 3^{ème} des poules 1 et 2 et l'équipe meilleure 3^{ème} des poules 3 et 4 et les 2 vainqueurs des barrages A se rencontrent en barrages B (2^{ème} tour d'accessions).

Les vainqueurs des barrages B se rencontrent en barrages C (3^{ème} tour) pour l'accession à la Fédérale 3 pour la saison 2026/2027.

Dans tous les cas qui précèdent, les clubs concernés doivent satisfaire à toutes leurs obligations. Dans le cas contraire, l'équipe non qualifiable sera remplacée par l'équipe, non qualifiée de sa poule, la mieux classée immédiatement derrière elle.

Les barrages A et B se jouent sur le terrain des équipes les mieux classées, les barrages C et les 1/2 finales se jouent sur terrains neutres et la finale sur le terrain des clubs désignés pour l'organisation des finales de la Ligue, suivant le tableau ci-dessous :

1/2 FINALES		
Match 1	1 ^{er} poule 1	1 ^{er} poule 2
Match 2	1 ^{er} poule 3	1 ^{er} poule 4

FINALE		
Match 3	Vainqueur du Match 1	Vainqueur du Match 2

BARRAGES A (1 ^{er} tour d'Accessions)		
Match 4	Moins bon 3 ^{ème} poule 1 ou 2	Meilleur 4 ^{ème} poule 1 ou 2
Match 5	Moins bon 3 ^{ème} poule 3 ou 4	Meilleur 4 ^{ème} poule 3 ou 4

BARRAGES B (2 ^{ème} tour d'Accessions)		
Match 6	Meilleur 2 ^{ème} poule 1 ou 2	Vainqueur Match 4
Match 7	Moins bon 2 ^{ème} poule 1 ou 2	Meilleur 3 ^{ème} poule 1 ou 2
Match 8	Meilleur 2 ^{ème} poule 3 ou 4	Vainqueur Match 5
Match 9	Moins bon 2 ^{ème} poule 3 ou 4	Meilleur 3 ^{ème} poule 3 ou 4

BARRAGES C (3 ^{ème} tour d'Accessions)		
Match 10	Vainqueur Match 6	Vainqueur Match 7
Match 11	Vainqueur Match 8	Vainqueur Match 9

- Les qualifiés pour la Promotion Régionale 1:

L'équipe la moins bien classée 4^{ème} des poules 1 et 2, l'équipe la moins bien classé 4^{ème} des poules 3 et 4, les équipes 5^{èmes} de poule ainsi que la meilleure 6^{ème} des poules 1 et 2 et la meilleure 6^{ème} des poules 3 et 4 sont qualifiées pour la phase finale du Championnat Promotion Régionale 1 qui débute en 1/4 de finale.

Dans tous les cas qui précèdent, les clubs concernés doivent satisfaire à toutes leurs obligations. Dans le cas contraire, l'équipe non qualifiable sera remplacée par l'équipe, non qualifiée de sa poule, la mieux classée immédiatement derrière elle.

Les 1/4 de finale se jouent sur le terrain des équipes les mieux classées, les 1/2 finales se jouent sur terrains neutres et la finale sur le terrain des clubs désignés pour l'organisation des finales de la Ligue, suivant le tableau ci-dessous :

1/4 FINALES		
Match 1	Moins bon 4 ^{ème} poule 1 ou 2	Meilleur 6 ^{ème} poule 1 ou 2
Match 2	5 ^{ème} poule 1	5 ^{ème} poule 2
Match 3	Moins bon 4 ^{ème} poule 3 ou 4	Meilleur 6 ^{ème} poule 3 ou 4
Match 4	5 ^{ème} poule 3	5 ^{ème} poule 4

1/2 FINALES		
Match 5	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 2
Match 6	Vainqueur Match 3	Vainqueur Match 4

FINALE		
Match 7	Vainqueur du Match 5	Vainqueur du Match 6

- Calendrier des phases finales :

REGIONALE 1 et PROMOTION REGIONALE 1	
1/4 de Finale et Barrages A	19/04/2026
1/2 Finales et Barrages B	26/04/2026
Finales et Barrages C	02 ou 03/05/2026

c. Qualifications en championnats de France

Le tableau des qualifiés en championnat de France prévoit la qualification de :

- 14 équipes en championnat de France de Régionale 1
- 14 équipes en championnat de France de Promotion Régionale 1

Qualification pour le Championnat de France Régionale 1

Les 4 équipes ayant disputé les 1/2 finales du Championnat Régionale 1 de la Ligue, les 10 équipes ayant participé aux barrages d'accessions, sont qualifiées pour les 1/32^{èmes} du Championnat de France de Régionale 1 dans l'ordre du tableau ci-dessous :

N° 1	Le Champion
N° 2	L'autre finaliste
N° 3	Le perdant des 1/2 finales le mieux classé à l'issue de la phase qualificative

N° 4	L'autre perdant des 1/2 finales
N° 5	Le gagnant des barrages C, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 6	Le gagnant des barrages C, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 7	Le perdant des barrages C, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 8	Le perdant des barrages C, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 9	Le perdant des barrages B, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 10	Le perdant des barrages B, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 11	Le perdant des barrages B, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 12	Le perdant des barrages B, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 13	Le perdant des barrages A, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 14	Le perdant des barrages A, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative

Qualification pour le Championnat de France Promotion Régionale 1

Les 8 équipes ayant disputé les 1/4 de finale du Championnat Promotion Régionale 1 de la Ligue, ainsi que les 2 équipes classées 6^{ème} non qualifiées pour la phase finale du Championnat Promotion Régionale 1 et les 4 équipes classées 7^{èmes} de poules à l'issue de la phase qualificative sont qualifiées pour les 1/32^{èmes} du Championnat de France de Promotion Régionale 1 dans l'ordre du tableau ci-dessous :

N° 1	Le Champion
N° 2	L'autre finaliste
N° 3	Le perdant des 1/2 finales le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 4	L'autre perdant des 1/2 finales
N° 5	Le perdant des 1/4 finales, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 6	Le perdant des 1/4 finales, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 7	Le perdant des 1/4 finales, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 8	Le perdant des 1/4 finales, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 9	Le 6 ^{ème} de poule non qualifié pour les 1/4 de finale, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative

N° 10	Le 6 ^{ème} de poule non qualifié pour les 1/4 de finale, 2 ^{ème} mieux à l'issue de la phase qualificative
N° 11	Le 7 ^{ème} de poule, le mieux à l'issue de la phase qualificative
N° 12	Le 7 ^{ème} de poule, 2 ^{ème} mieux à l'issue de la phase qualificative
N° 13	Le 7 ^{ème} de poule, 3 ^{ème} mieux à l'issue de la phase qualificative
N° 14	Le 7 ^{ème} de poule, 4 ^{ème} mieux à l'issue de la phase qualificative

d. Affectations pour la saison 2026/2027

Les 4 associations 1^{ère} de poule, ainsi que les 2 vainqueurs des barrages C d'accessions de la phase finale du Championnat Régionale 1 de la Ligue, accèdent à la Fédérale 3.

La compétition de Régionale 1 regroupera, pour la saison 2026-2027, 40 associations en tenant compte des montées et des descentes telles que précisées dans le tableau ci-dessous :

Clubs relégués de Fédérale 3	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pour la Régionale 1 – Ligue Nouvelle Aquitaine									
Accèdent en Fédérale 3	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Relégués de Fédérale 3	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Relégués en Régionale 2	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Accèdent de Régionale 2	8	8	8	8	8	8	8	8	8

4) Finales de Terroirs Régionale 1

Voir « Annexe 2 »

5) Coupe de la Ligue Régionale 1

Les équipes non qualifiées pour les phases finales des Championnat de France de Régionale 1 et de Promotion Régionale 1 seront invitées à disputer la Coupe de la Ligue Régionale 1. Son organisation sera définie à l'issue de la phase qualificative du Championnat Régionale 1, en fonction du nombre d'équipes engagées.

B. Réserves Régionale 1

1) Principes Généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Réserves Régionale 1 sera organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative à laquelle sont invitées à participer les 40 clubs engagés dans la compétition de Régionale 1
- Une phase finale régionale
- Une phase finale de Championnat de France

2) Forme de Jeu

Pour la phase qualificative et la phase finale, la forme de jeu sera obligatoirement à XV.

3) Format de la compétition

a. Phase qualificative

Les 40 associations sont réparties en 4 poules de 10 équipes établies de façon identique à celles de la compétition Régionale 1.

POULE 1	
1	A R C CHAURAY (6153N)
2	R C CESTADAIS (5821C)
3	RUGBY CLUB DE LA PIMPINE (7719Q)
4	SPORTING CLUB RHETAIS (4408S)
5	PAYS MEDOC RUGBY (4456U)
6	PESSAC RUGBY (4457V)
7	RUGBY CLUB LIBOURNAIS (7664H)
8	R A C ANGERIEN (4405N)
9	U S BOUSCATAISE (6663T)
10	R C LEGE CAP FERRET (4435W)

POULE 2	
1	U S COGNAC (4376G)
2	U S LALINDE (5181G)
3	A S ST JUNIEN (4932L)
4	A S JEUNES DE DAMPIAT (4896X)
5	U S EGLETONNAISE (4897Y)
6	U S USSEL (4938T)
7	UNION SPORTIVE CUBLAC TERRASSON (4935P)
8	U S VEZERIENNE LE LARDIN ST LAZARE (5182H)
9	R C MUSSIDANAIS (5194W)
10	RAS RCPSY / URCA (7415Y - 7812M)

POULE 3	
1	U S ORTHEZ (4502U)
2	U A ISSIGEACOISE (5180F)
3	U A MIMIZANNAISE (4452P)
4	A S LE PASSAGE RUGBY (5198A)
5	STADE REOLAIS (4459X)
6	JSE SP VILLENEUVE DE MARSAN (4472L)
7	R C QUEYRANNAIS (5923N)
8	CONFLUENT RUGBY CLUB XV (CRC XV) (7795U)
9	MARSACQ XV (4512E)
10	STADE SAINT LIVRADAIS XV (5212R)

POULE 4	
1	AS BAYONNAISE (4478T)
2	R C USTARITZ JATXOU (6656K)
3	U S HABASSAISE (4486B)
4	A S ST MARTIN DE SEIGNANX (6001Y)
5	RAS ESCOU LASSEUBE (4266M - 4275X)
6	U S ASPOISE (4260F)
7	ST PEE U C (4517K)
8	RUGBY CLUB POUILLON LABATUT (RCPL) (7794T)
9	U S JOSBAIG (ST GOIN) (4298X)
10	E S LEMBEYE (4276Y)

Les équipes de chaque poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 18 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	R1	14/12/2025
A2	28/09/2025	R2	11/01/2026
A3	05/10/2025	R3	18/01/2026
A4	19/10/2025	R4	01/02/2026
A5	26/10/2025	R5	08/02/2026
A6	09/11/2025	R6	01/03/2026
A7	16/11/2025	R7	08/03/2026
A8	23/11/2025	R8	22/03/2026
A9	07/12/2025	R9	29/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	02/11/2025
REPLI 2	21/12/2025
REPLI 3	25/01/2026
REPLI 4	22/02/2026
REPLI 5	15/03/2026

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 10 dans chaque poule, puis un classement général sera établi entre toutes les poules conformément aux articles 341-1.1 et 343-2 des Règlements Généraux de la F.F.R.

b. Phases finales régionales

- Les qualifiés :

Les équipes classées à la 1^{ère} et 2^{ème} place de chaque poule sont qualifiées pour la phase finale du Championnat Réserves Régionale 1 qui débute en 1/4 de finale.

Les équipes classées à la 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} disputent un match de barrage qualificatif pour le Championnat de France Réserves Régionale 1.

Les matchs de barrages et les 1/4 de finale se jouent sur le terrain des équipes les mieux classées, les 1/2 finales se jouent sur terrains neutres et la finale sur le terrain des clubs désignés pour l'organisation des finales de la Ligue, suivant le tableau ci-dessous :

1/4 FINALES		
Match 1	1 ^{er} poule 1	2 ^{ème} poule 2
Match 2	1 ^{er} poule 2	2 ^{ème} poule 1
Match 3	1 ^{er} poule 3	2 ^{ème} poule 4
Match 4	1 ^{er} poule 4	2 ^{ème} poule 3

1/2 FINALES		
Match 5	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 2
Match 6	Vainqueur Match 3	Vainqueur Match 4

FINALE		
Match 7	Vainqueur du Match 5	Vainqueur du Match 6

BARRAGES		
Match 8	3 ^{ème} poule 1	5 ^{ème} poule 2
Match 9	3 ^{ème} poule 2	5 ^{ème} poule 1
Match 10	3 ^{ème} poule 3	5 ^{ème} poule 4
Match 11	3 ^{ème} poule 4	5 ^{ème} poule 3
Match 12	4 ^{ème} poule 1	4 ^{ème} poule 2
Match 13	4 ^{ème} poule 3	4 ^{ème} poule 4

- Calendrier des phases finales :

RESERVES REGIONALE 1	
1/4 de Finale et Barrages	Samedi 18 ou dimanche 19/04/2026
1/2 Finales	Samedi 25 ou dimanche 26/04/2026
Finale	Samedi 02 ou dimanche 03/05/2026

c. Qualifications en championnats de France

Le tableau des qualifiés en championnat de France prévoit la qualification de 14 équipes en championnat de France de Réserves Régionale 1.

Qualification pour le Championnat de France Réserves Régionale 1

Les 8 équipes ayant disputé les 1/4 de finale du Championnat Réserves Régionale 1 de la Ligue, ainsi que les 6 gagnantes des barrages qualificatifs pour le Championnat de France sont qualifiées pour les 1/32^{èmes} du Championnat de France de Réserves Régionale 1 dans l'ordre du tableau ci-dessous :

N° 1	Le Champion
N° 2	L'autre finaliste
N° 3	Le perdant des 1/2 finales le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 4	L'autre perdant des 1/2 finales
N° 5	Le perdant des 1/4 finales, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 6	Le perdant des 1/4 finales, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 7	Le perdant des 1/4 finales, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 8	Le perdant des 1/4 finales, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 9	Le gagnant des barrages, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 10	Le gagnant des barrages, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 11	Le gagnant des barrages, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 12	Le gagnant des barrages, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 13	Le gagnant des barrages, 5 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 14	Le gagnant des barrages, 6 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative

C. Régionale 2

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Régionale 2 sera organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative à laquelle sont invitées à participer 60 équipes
- Une phase finale régionale de Régionale 2 et une phase finale régionale de Promotion Régionale 2
- Une phase finale de Championnat de France Régionale 2 et une phase finale Championnat de France Promotion Régionale 2

2) Listes des équipes participantes

NOM des CLUBS	
U S CAMBO (4481W)	A S CHASTEUX ET LISSAC (6486A)
RAS SALON LA TOUR - UZERCHE (6135U - 4939U)	U S GRENAIDOISE RUGBY (4485A)
A URRUGNARRAK (4521P)	A S MIRAMONTAISE (5188P)
AMICALE RUGBY DE MARANS (4382N)	A S P O BRIVE (4890R)
ST CYPRIEN A C (5210N)	ATHLETIC RUGBY CLUB BAILLARGEOIS (6472K)
BORDEAUX E C (4425K)	RAS R C BAL / R C LONS (4262H / 4278A)
XV HAUT PERIGORD (5176B)	U R G - UNION RUGBY GASCON (4436X - 4443E)
RUGBY CLUB MARTIGNAS ILLAC (7074P)	U R C XV AMBARES, ST LOUBES, IZON (7760H)
BIDART UNION CLUB (5878P)	U S TREMBLADAISE (4412W)
ESPERANCE SPORTIVE MONTIGNAC (5191T)	A S CAPELAINE (5167S)
A S MONTFORTOISE (4498P)	A S ELGARREKIN ASCAIN (5608W)
A S MEYSSACOISE (4917V)	CLUB OVALIE DU BOCAGE 79 (4374E)
S A MONEIN (4283F)	RUGBY CLUB VERNEUILLAIS (7354K)
C A RIBERACOIS (5205H)	S C SAINT AUBIN (5208L)
LIMOGES ETUDIANTS CLUB (5789T)	RUGBY ASSOCIATION PAYS ISLE DRONNE 33 (7537A)
JSE SP LABOUHEYRE (4446H)	US HERM RUGBY (7955L)
AYTRE RUGBY (6252W)	A S ONDRAISE (4501T)
PEDALE STADE TARUSATE (4520N)	OLERON R C (4406P)
RUGBY CLUB BAZEILLAIS (5209M)	ETOILE SP EYSINAISE (5539W)
RUGBY CLUB DE TRELISSAC (8001I)	U S ROQUENTIN LAROQUE TIMBAUT (5183J)
CLUB OMNISPORTS COURONNAIS (4378J)	R C CONFOLENTAIS (4375F)

U S NAFARROA 3 (4513F)	U S LAVARDAC BARBASTE (5184K)
R C CHAMEYRACOIS (5998V)	OVALIE CLUB VILLENEUVOIS (6086R)
ENTENTE LESPERON ONESSE (4494K)	NORD BEARN XV (4255A)
JARNAC ROUILLAC FIN BOIS (7141M)	A S ST AUBIN DE MEDOC (5643J)
C ATH PONTACQ (4294T)	OVALIE GRAND CHATELLERAULT PLEUMARTIN (5907W)
BENEJACQ OL EN VAL DU LAGOIN (4261G)	GABARDAN A S (4441C)
R C NIEUIL L ESPOIR (6895V)	RUGBY CLUB PAYS DE ROQUEFORT (4461Z)
R C VILLENAVAIS (4471K)	A S SEILHACOISE (4924C)
A S CASTELMORON XV (5169U)	U S B ARTHEZ LAGOR (4273V)

3) Format de la compétition

a. Phase qualificative

Les 60 associations sont réparties en 6 poules de 10 équipes.

POULE 1	
1	AMICALE RUGBY DE MARANS (4382N)
2	OLERON R C (4406P)
3	ATHLETIC RUGBY CLUB BAILLARGEOIS (6472K)
4	R C CONFOLENTAIS (4375F)
5	U S TREMBLADAISE (4412W)
6	AYTRE RUGBY (6252W)
7	R C NIEUIL L ESPOIR (6895V)
8	OVALIE GRAND CHATELLERAULT PLEUMARTIN (5907W)
9	CLUB OVALIE DU BOCAGE 79 (4374E)
10	OVALIE CLUB VILLENEUVOIS (6086R)

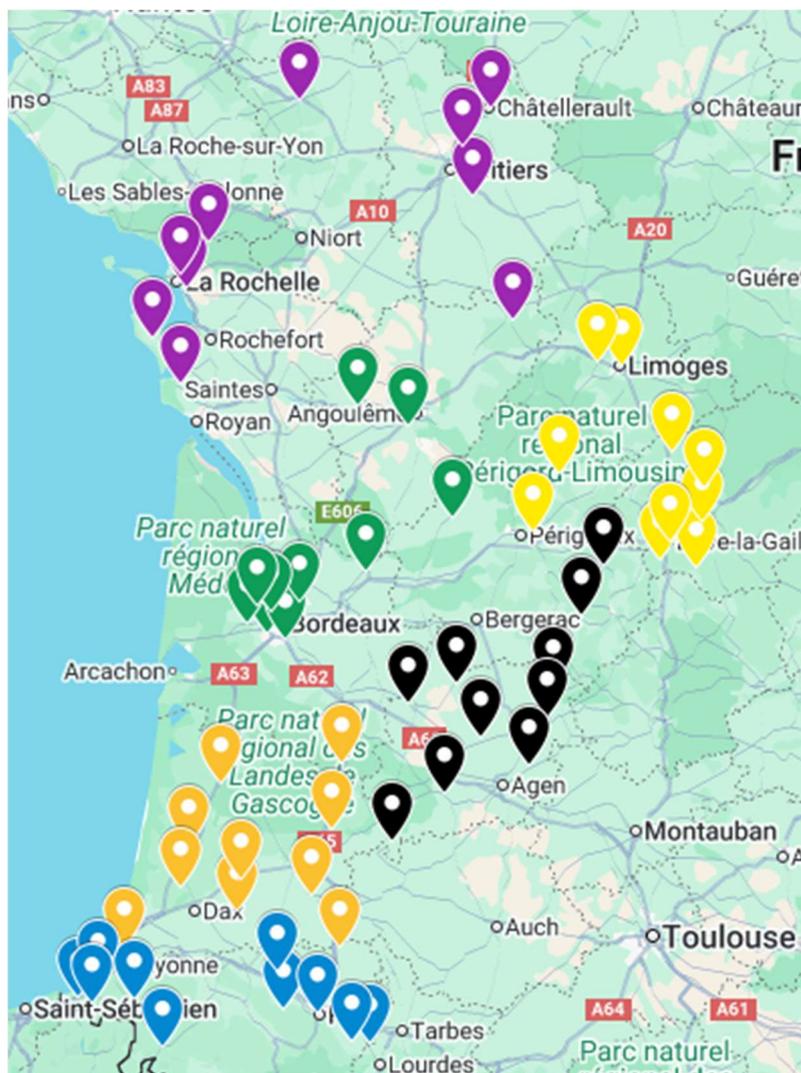
POULE 2	
1	BORDEAUX E C (4425K)
2	CLUB OMNISPORTS COURONNAIS (4378J)
3	U R C XV AMBARES, ST LOUBES, IZON (7760H)
4	A S ST AUBIN DE MEDOC (5643J)
5	RUGBY CLUB MARTIGNAS ILLAC (7074P)
6	JARNAC ROUILLAC FIN BOIS RUGBY (7141M)
7	R C VILLENAVAIS (4471K)
8	C A RIBERACOIS (5205H)
9	RUGBY ASSOCIATION PAYS ISLE DRONNE 33 (7537A)
10	ETOILE SP EYSINAISE (5539W)

POULE 3	
1	RAS SALON LA TOUR - UZERCHE (6135U - 4939U)
2	LIMOGES ETUDIANTS CLUB (5789T)
3	A S CHASTEaux ET LISSAC (6486A)
4	A S SEILHACOISE (4924C)
5	RUGBY CLUB DE TRELISSAC (8001I)
6	RUGBY CLUB VERNEUILLAIS (7354K)
7	A S P O BRIVE (4890R)
8	A S MEYSSACOISE (4917V)
9	R C CHAMEYRACOIS (5998V)
10	XV HAUT PERIGORD (5176B)

POULE 4	
1	A S MIRAMONTAISE (5188P)
2	S C SAINT AUBIN (5208L)
3	ESPERANCE SPORTIVE MONTIGNAC (5191T)
4	U S ROQUENTIN LAROQUE TIMBAUT (5183J)
5	A S CASTELMORON XV (5169U)
6	RUGBY CLUB BAZEILLAIS (5209M)
7	ST CYPRIEN A C (5210N)
8	GABARDAN A S (4441C)
9	U S LAVARDAC BARBASTE (5184K)
10	A S CAPELAINE (5167S)

POULE 5	
1	A S MONTFORTOISE (4498P)
2	ENTENTE LESPERON ONESSE (4494K)
3	RUGBY CLUB PAYS DE ROQUEFORT (4461Z)
4	US HERM RUGBY (7955L)
5	U S GRENADOISE RUGBY (4485A)
6	PEDALE STADE TARUSATE (4520N)
7	A S ONDRAISE (4501T)
8	JSE SP LABOUHEYRE (4446H)
9	U R G - UNION RUGBY GASCON (4436X - 4443E)
10	NORD BEARN XV (4255A)

POULE 6	
1	RAS R C BAL / R C LONS (4262H - 4278A)
2	S A MONEIN (4283F)
3	BENEJACQ OL EN VAL DU LAGOIN (4261G)
4	BIDART UNION CLUB (5878P)
5	U S NAFARROA 3 (4513F)
6	A URRUGNARRAK (4521P)
7	U S CAMBO (4481W)
8	U S B ARTHEZ LAGOR (4273V)
9	C ATH PONTACQ (4294T)
10	A S ELGARREKIN ASCAIN (5608W)



Réalisé avec Googlemaps

Les équipes de chaque poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 18 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	R1	14/12/2025
A2	28/09/2025	R2	11/01/2026
A3	05/10/2025	R3	18/01/2026
A4	19/10/2025	R4	01/02/2026
A5	26/10/2025	R5	08/02/2026
A6	09/11/2025	R6	01/03/2026
A7	16/11/2025	R7	08/03/2026
A8	23/11/2025	R8	22/03/2026
A9	07/12/2025	R9	29/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	02/11/2025
REPLI 2	21/12/2025
REPLI 3	25/01/2026
REPLI 4	22/02/2026
REPLI 5	15/03/2026

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 10 dans chaque poule, puis un classement général sera établi entre toutes les poules conformément aux articles 341-1.1 et 343-2 des Règlements Généraux de la F.F.R.

b. Phases finales régionales

- Les qualifiés pour la Régionale 2 :

L'équipe meilleure 1^{ère} des poules 1, 2 et 3, ainsi que l'équipe meilleure 1^{ère} des poules 4, 5 et 6 sont qualifiées directement pour les 1/2 finales de la phase finale du Championnat Régionale 2.

Les 4 équipes classées à la 1^{ère} place de chaque poule non retenue directement pour les 1/2 finales du Championnat Régionale 2 sont qualifiées pour les barrages A de Ligue dont les vainqueurs sont qualifiées pour le 1/2 finales du Championnat Régionale 2.

Les 6 équipes classées à la 2^{ème} place de chaque poule ainsi que l'équipe meilleure 3^{ème} des poules 1, 2 et 3 et l'équipe meilleure 3^{ème} des poules 4, 5 et 6 sont qualifiées pour les barrages B (1^{er} tour d'accessions) dont les vainqueurs se rencontrent en barrages C (2^{ème} tour) pour l'accession à la Régionale 1 pour la saison 2026/2027.

Dans tous les cas qui précèdent, les clubs concernés doivent satisfaire à toutes leurs obligations. Dans le cas contraire, l'équipe non qualifiable sera remplacée par l'équipe, non qualifiée de sa poule, la mieux classée immédiatement derrière elle.

Les barrages A et B se jouent sur le terrain des équipes les mieux classées, les barrages C et les 1/2 finales se jouent sur terrains neutres et la finale sur le terrain des clubs désignés pour l'organisation des finales de la Ligue, suivant le tableau ci-dessous :

BARRAGES A de Ligue		
Match 1	2 ^{ème} meilleur 1 ^{er} poules 1, 2 ou 3	Moins bon 1 ^{er} poules 1, 2 ou 3
Match 2	2 ^{ème} meilleur 1 ^{er} poules 4, 5 ou 6	Moins bon 1 ^{er} poules 4, 5 ou 6

1/2 FINALES		
Match 3	Meilleur 1 ^{er} poules 1, 2 ou 3	Vainqueur Match 1
Match 4	Meilleur 1 ^{er} poules 4, 5 ou 6	Vainqueur Match 2

FINALE		
Match 5	Vainqueur du Match 3	Vainqueur du Match 4

BARRAGES B (1 ^{er} tour d'Accessions)		
Match 6	Meilleur 2 ^{ème} poules 1, 2 ou 3	Meilleur 3 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 7	2 ^{ème} meilleur 2 ^{ème} poules 1, 2 ou 3	Moins bon 2 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 8	Meilleur 2 ^{ème} poules 4, 5 ou 6	Meilleur 3 ^{ème} poules 4, 5 ou 6
Match 9	2 ^{ème} meilleur 2 ^{ème} poules 4, 5 ou 6	Moins bon 2 ^{ème} poules 4, 5 ou 6

BARRAGES C (2 ^{ème} tour d'Accessions)		
Match 10	Vainqueur du Match 6	Vainqueur du Match 7
Match 11	Vainqueur du Match 8	Vainqueur du Match 9

- Les qualifiés pour la Promotion Régionale 2:

Les 4 équipes classées 3^{ème} non retenues en barrages B, ainsi que les 2 meilleures 4^{èmes} des poules 1, 2 et 3 et les 2 meilleures 4^{èmes} des poules 4, 5 et 6 sont qualifiées pour la phase finale du Championnat Promotion Régionale 2 qui débute en 1/4 de finale.

Les 2 équipes classées 4^{ème} non retenues pour les 1/4 de finale du Championnat Promotion Régionale 2, ainsi que les équipes classées 5^{ème} de chaque poule sont qualifiées pour des barrages A (1^{er} tour de qualifications) dont les perdants se rencontrent en barrages B (2^{ème} tour) qualificatifs pour le Championnat de France Promotion Régionale 2.

Dans tous les cas qui précèdent, les clubs concernés doivent satisfaire à toutes leurs obligations. Dans le cas contraire, l'équipe non qualifiable sera remplacée par l'équipe, non qualifiée de sa poule, la mieux classée immédiatement derrière elle.

Les barrages A et les 1/4 de finales se jouent sur le terrain des équipes les mieux classées, les barrages B et les 1/2 finales se jouent sur terrains neutres et la finale sur le terrain des clubs désignés pour l'organisation des finales de la Ligue, suivant le tableau ci-dessous :

1/4 FINALES		
Match 1	2 ^{ème} meilleur 3 ^{ème} poules 1, 2 ou 3	2 ^{ème} meilleur 4 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 2	Moins bon 3 ^{ème} poules 1, 2 ou 3	Meilleur 4 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 3	2 ^{ème} meilleur 3 ^{ème} poules 4, 5 ou 6	2 ^{ème} meilleur 4 ^{ème} poules 4, 5 ou 6
Match 4	Moins bon 3 ^{ème} poules 4, 5 ou 6	Meilleur 4 ^{ème} poules 4, 5 ou 6

1/2 FINALES		
Match 5	Vainqueur du Match 1	Vainqueur du Match 2
Match 6	Vainqueur du Match 3	Vainqueur du Match 4

FINALE		
Match 7	Vainqueur du Match 5	Vainqueur du Match 6

BARRAGES A (1 ^{er} tour de Qualifications)		
Match 8	2 ^{ème} moins bon 4 ^{ème} poules 1, 2 ou 3	Moins bon 5 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 9	Meilleur 5 ^{ème} poules 1, 2 ou 3	2 ^{ème} meilleur 5 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 10	2 ^{ème} moins bon 4 ^{ème} poules 4, 5 ou 6	Moins bon 5 ^{ème} poules 4, 5 ou 6
Match 11	Meilleur 5 ^{ème} poules 4, 5 ou 6	2 ^{ème} meilleur 5 ^{ème} poules 4, 5 ou 6

BARRAGES B* (2 ^{ème} tour de Qualifications)		
Match 12	Perdant du Match 8	Perdant du Match 9
Match 13	Perdant du Match 10	Perdant du Match 11

- Calendrier des phases finales :

REGIONALE 2 et PROMOTION REGIONALE 2	
1/4 de Finale et Barrages A et B	19/04/2026
1/2 Finales et Barrages C et B*	26/04/2026
Finale	02 ou 03/05/2026

c. *Qualifications en championnats de France*

Le tableau des qualifiés en championnat de France prévoit la qualification de :

- 14 équipes en championnat de France de Régionale 2
- 14 équipes en championnat de France de Promotion Régionale 2

Qualification pour le Championnat de France Régionale 2
--

Les 6 équipes ayant participé à la phase finale du Championnat Régionale 2 de la Ligue, ainsi que les 8 équipes ayant participé aux barrages B d'accessions sont qualifiées pour les 1/32^{èmes} du Championnat de France de Régionale 2 dans l'ordre du tableau ci-dessous :

N° 1	Le Champion
N° 2	L'autre finaliste
N° 3	Le perdant des 1/2 finales le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 4	L'autre perdant des 1/2 finales
N° 5	Le perdant des barrages A, le mieux classés à l'issue de la phase qualificative
N° 6	Le perdant des barrages A, 2 ^{ème} mieux classés à l'issue de la phase qualificative
N° 7	Le gagnant des barrages C, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 8	Le gagnant des barrages C, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 9	Le perdant des barrages C, le mieux classés à l'issue de la phase qualificative
N° 10	Le perdant des barrages C, 2 ^{ème} mieux classés à l'issue de la phase qualificative
N° 11	Le perdant des barrages B, le mieux classés à l'issue de la phase qualificative
N° 12	Le perdant des barrages B, 2 ^{ème} mieux classés à l'issue de la phase qualificative
N° 13	Le perdant des barrages B, 3 ^{ème} mieux classés à l'issue de la phase qualificative
N° 14	Le perdant des barrages B, 4 ^{ème} mieux classés à l'issue de la phase qualificative

Qualification pour le Championnat de France Promotion Régionale 2

Les 8 équipes ayant disputé les 1/4 de finale du Championnat Promotion Régionale 2 de la Ligue, ainsi que les 4 équipes ayant gagné les barrages A de qualifications et les 2 équipes ayant gagné les barrages B de qualifications sont qualifiées pour les 1/32^{èmes} du Championnat de France de Promotion Régionale 2 dans l'ordre du tableau ci-dessous :

N° 1	Le Champion
N° 2	L'autre finaliste
N° 3	Le perdant des 1/2 finales le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 4	L'autre perdant des 1/2 finales
N° 5	Le perdant des 1/4 finales, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 6	Le perdant des 1/4 finales, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative

N° 7	Le perdant des 1/4 finales, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 8	Le perdant des 1/4 finales, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 9	Le gagnant des barrages A, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 10	Le gagnant des barrages A, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 11	Le gagnant des barrages A, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 12	Le gagnant des barrages A, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 13	Le gagnant des barrages B, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 14	Le gagnant des barrages B, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative

d. Affectations pour la saison 2025/2026

Les 6 associations 1^{ère} de poule, ainsi que les 2 vainqueurs des barrages C d'accessions de la phase finale du Championnat Régionale 2 de la Ligue, accèdent à la Régionale 1.

La compétition de Régionale 2 regroupera, pour la saison 2025-2026, 60 associations en tenant compte des montées et des descentes telles que précisées dans le tableau ci-dessous :

Clubs relégués de Fédérale 3	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pour la Régionale 2 – Ligue Nouvelle Aquitaine									
Accèdent en Régionale 1	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Relégués de Régionale 1	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Relégués en Régionale 3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Accèdent de Régionale 3	8	8	8	8	8	8	8	8	8

4) Finales de Terroirs Régionale 2

Voir « Annexe 2 »

5) Coupe de la Ligue Régionale 2

Les équipes non qualifiées pour les phases finales des Championnat de France de Régionale 2 et de Promotion Régionale 2 seront invitées à disputer la Coupe de la Ligue Régionale 2. Son organisation sera définie à l'issue de la phase qualificative du Championnat Régionale 2, en fonction du nombre d'équipes engagées.

D. Régionale 3

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Régionale 3 sera organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative à laquelle sont invitées à participer 40 équipes
- Une phase finale régionale de Régionale 3
- Une phase finale de Championnat de France Régionale 3

2) Listes des équipes participantes

NOM des CLUBS	
R C CANTONAL SALIGNACOIS DE PAYS FENELON (6993B)	R C MEZINAIS (5187N)
UNION VARETZ SAINT AULAIRE RUGBY (2025262010XXXXRST)	U S MOURENX (4285H)
4 C XV (5170V)	RUFFEC A C (4399G)
R C CUBZAGUAIS (5921L)	A S PENNE ST SYLVESTRE (5200C)
YCHOUX OL (4473M)	C S BELLACHON (4887M)
A S ASASP ARROS (7075R)	RUGBY CLUB SAUJON (7404M)
FOLLES AMBAZAC RAS (2025262010XXXXRST)	BIGANOS RUGBY XV (4439A)
S A MONTPONNAIS (5193V)	ASSOCIATION SPORTIVE BUZY OGEU (6052D)
RUGBY CLUB DAGLANAIS (6421E)	U S CHAUVINOISE RUGBY (6219K)
MARSILLY RUGBY CLUB (7393A)	R C PRIGONTIN (5986G)
A S NARROSSAISE (5605T)	ETOILE SPORTIVE MIRAMONTOISE (4282E)
RUGBY CLUB POMAREZ-AMOU (6076E)	CLUB-LUBERSAC-ORGNAC (2025262010XXXXRST)
ENTENTE SP BRUGES BLANQUEFORT (4431S)	PARENTIS SPORT RUGBY (4455T)
SARAKO IZARRA (5630V)	CIBOURE R C (6602B)
C A MEYMAC (4916U)	RUGBY CLUB DE LOUDUN (7028P)
ALLIANCE OVALIENNE CAUDECOSTOISE EN BRULHOIS (5171W)	U S VILLEFRANCHOISE DU PERIGORD (5217W)
S A ST MAIXENTAIS (4407R)	A S PANAZOL (6131P)
R C PALAISIEU (6447H)	RUGBY CAUSSE VEZERE RIVERAINS 3 (8044D)
AVANT GARDE DE THEZE (4299Y)	AMICALE SPORTIVE EYMETOISE (5177C)
RUGBY OL PONTOIS (4390X)	UNION ROUMAZIERES CHABANAIS RUGBY (5701X)

3) Format de la compétition

e. Phase qualificative

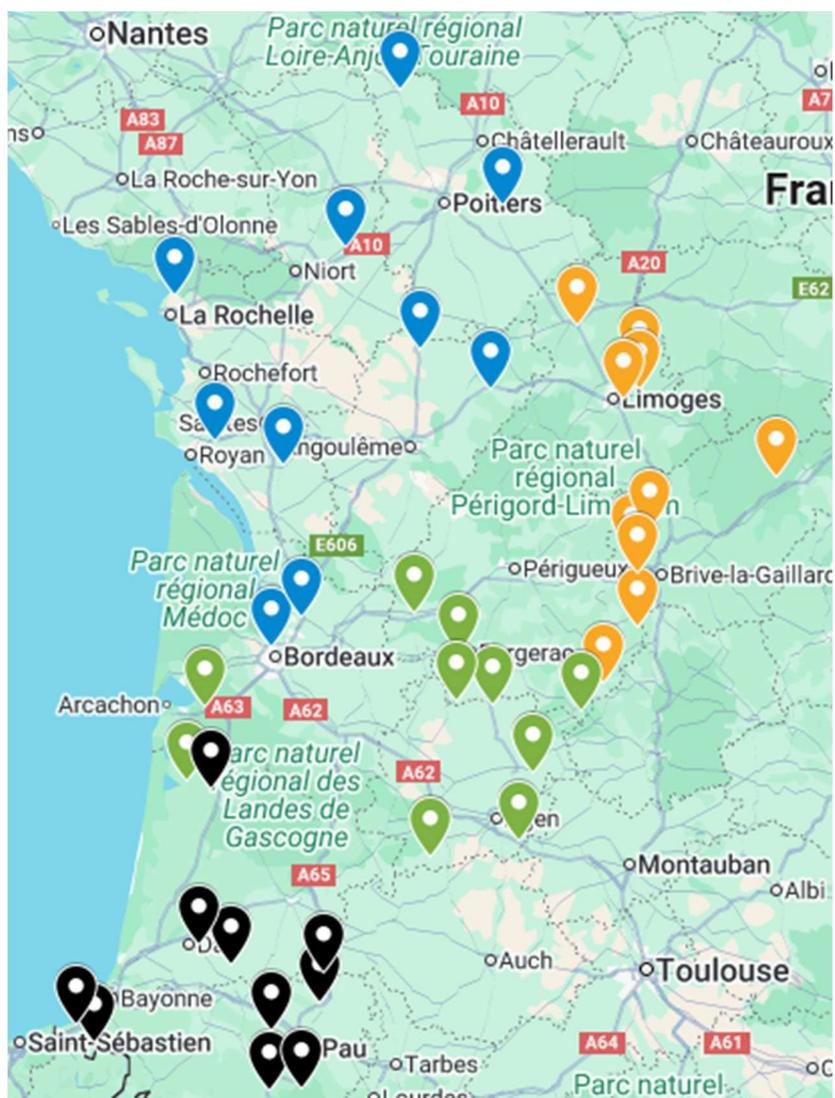
Les 40 associations sont réparties en 4 poules de 10 équipes.

POULE 1	
1	R C CUBZAGUAIS (5921L)
2	RUGBY CLUB SAUJON (7404M)
3	S A ST MAIXENTAIS (4407R)
4	RUFFEC A C (4399G)
5	R OL PONTOIS (4390X)
6	MARSILLY RUGBY CLUB (7393A)
7	ENTENTE SP BRUGES BLANQUEFORT (4431S)
8	U S CHAUVINOISE RUGBY (6219K)
9	UNION ROUMAZIERES CHABANAIS RUGBY (5701X)
10	RUGBY CLUB DE LOUDUN (7028P)

POULE 2	
1	R C CANTONAL SALIGNACOIS PAYS DE FENELON PERIGORD NOIR (6993B - 5206J)
2	RUGBY CLUB DAGLANAIS (6421E)
3	UNION VARETZ SAINT AULAIRE RUGBY (6135U - 4927F)
4	CLUB-LUBERSAC-ORGNAC (6200P -6006D)
5	BELLACHON - NANTIAT (4887M - 4918W)
6	C A MEYMAC (4916U)
7	RUGBY CAUSSE VEZERE RIVERAINS 3 (8044D)
8	FOLLES AMBAZAC RAS (5913C - 5678X)
9	R C PALAISIEU (6447H)
10	A S PANAZOL (6131P)

POULE 3	
1	R C MEZINAIS (5187N)
2	ALLIANCE OVALIENNE CAUDECOSTOISE EN BRULHOIS (5171W)
3	4 C XV (5170V)
4	S A MONTPONNAIS (5193V)
5	BIGANOS RUGBY XV (4439A)
6	AMICALE SPORTIVE EYMETOISE (5177C)
7	A S PENNE ST SYLVESTRE (5200C)
8	PARENTIS SPORT RUGBY (4455T)
9	R C PRIGONTIN (5986G)
10	U S VILLEFRANCHOISE DU PERIGORD (5217W)

POULE 4	
1	U S MOURENX (4285H)
2	A S NARROSSAISE (5605T)
3	YCHOUX OL (4473M)
4	CIBOURE R C (6602B)
5	SARAKO IZARRA (5630V)
6	RUGBY CLUB POMAREZ-AMOU (6076E)
7	ASSOCIATION SPORTIVE BUZY OGEU (6052D)
8	AVANT GARDE DE THEZE (4299Y)
9	A S ASASP ARROS (7075R)
10	ETOILE SPORTIVE MIRAMONTOISE (4282E)



Réalisé avec Googlemaps

Les équipes de chaque poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 18 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	R1	14/12/2025
A2	28/09/2025	R2	11/01/2026
A3	05/10/2025	R3	18/01/2026
A4	19/10/2025	R4	01/02/2026
A5	26/10/2025	R5	08/02/2026
A6	09/11/2025	R6	01/03/2026
A7	16/11/2025	R7	08/03/2026
A8	23/11/2025	R8	22/03/2026
A9	07/12/2025	R9	29/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	02/11/2025
REPLI 2	21/12/2025
REPLI 3	25/01/2026
REPLI 4	22/02/2026
REPLI 5	15/03/2026

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 10 dans chaque poule, puis un classement général sera établi entre toutes les poules conformément aux articles 341-1.1 et 343-2 des Règlements Généraux de la F.F.R.

f. Phases finales régionales

- Les qualifiés :

Les équipes classées à la 1^{ère} place de chaque poule sont qualifiées pour la phase finale du Championnat Régionale 3 qui débute en 1/2 finales.

Les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule sont qualifiées pour des barrages A d'accessions à la Régionale 2 pour la saison 2026/2027.

Les équipes classées 4^{ème} de chaque poule sont qualifiées pour des barrages B qualificatifs pour le Championnat de France Régionale 3.

Une équipe non qualifiable pour le Championnat Régionale 3 sera remplacée par l'équipe, non qualifiée de sa poule, la mieux classée immédiatement derrière elle.

Les barrages A se jouent sur le terrain des équipes les mieux classées, les barrages B et les 1/2 finales se jouent sur terrains neutres et la finale sur le terrain des clubs désignés pour l'organisation des finales de la Ligue, suivant le tableau ci-dessous :

1/2 FINALES		
Match 1	1 ^{er} poule 1	1 ^{er} poule 2
Match 2	1 ^{er} poule 3	1 ^{er} poule 4

FINALE		
Match 3	Vainqueur du Match 1	Vainqueur du Match 2

BARRAGES A d'Accessions		
Match 4	2 ^{ème} poule 1	3 ^{ème} poule 2
Match 5	2 ^{ème} poule 2	3 ^{ème} poule 1
Match 6	2 ^{ème} poule 3	3 ^{ème} poule 4
Match 7	2 ^{ème} poule 4	3 ^{ème} poule 3

BARRAGES B de Qualifications		
Match 8	4 ^{ème} poule 1	4 ^{ème} poule 2
Match 9	4 ^{ème} poule 3	4 ^{ème} poule 4

- Calendrier des phases finales :

REGIONALE 3	
1/2 Finales et Barrages	19/04/2026
Finale	25 ou 26/04/2026

g. Qualifications en championnats de France

Le tableau des qualifiés en championnat de France prévoit la qualification de :

- 14 équipes en championnat de France de Régionale 3

Qualification pour le Championnat de France Régionale 3

Les 4 équipes ayant disputé les 1/2 de finales du Championnat Régionale 3 de la Ligue, ainsi que les 8 équipes ayant participé aux barrages A d'accessions et les 2 équipes ayant gagné les barrages B de qualifications sont qualifiées pour les 1/32^{èmes} du Championnat de France de Régionale 3 dans l'ordre du tableau ci-dessous :

N° 1	Le Champion
N° 2	L'autre finaliste
N° 3	Le perdant des 1/2 finales le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 4	L'autre perdant des 1/2 finales
N° 5	Le gagnant des barrages A, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 6	Le gagnant des barrages A, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 7	Le gagnant des barrages A, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 8	Le gagnant des barrage A, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 9	Le perdant des barrages A, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 10	Le perdant des barrages A, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 11	Le perdant des barrages A, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 12	Le perdant des barrages A, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 13	Le gagnant des barrages B, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 14	Le gagnant des barrages B, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative

h. Affectations pour la saison 2025/2026

Les 4 associations 1ère de poule, ainsi que les 4 vainqueurs des barrages A d'accessions de la phase finale du Championnat Régionale 3 de la Ligue, accèdent à la Régionale 2.

La compétition de Régionale 3 regroupera, pour la saison 2025-2026, 40 associations en tenant compte des montées et des descentes telles que précisées dans le tableau ci-dessous :

Clubs relégués de Fédérale 3	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pour la Régionale 3 – Ligue Nouvelle Aquitaine									
Accèdent en Régionale 2	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Relégués de Régionale 2	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Relégués en Promotion Régionale 3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Accèdent de Promotion Régionale 3	8	8	8	8	8	8	8	8	8

4) Finales de Terroirs Régionale 3

Voir « Annexe 2 »

5) Coupe de la Ligue Régionale 3

Les équipes non qualifiées pour les phases finales du Championnat de France Régionale 3 seront invitées à disputer la Coupe de la Ligue Régionale 3. Son organisation sera définie à l'issue de la phase qualificative du Championnat Régionale 3, en fonction du nombre d'équipes engagées.

E. Promotion Régionale 3

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Promotion Régionale 3 sera organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative à laquelle sont invitées à participer 48 équipes
- Une phase finale régionale de Promotion Régionale 3
- Une phase finale de Championnat de France Promotion Régionale 3

2) Listes des équipes participantes

NOM des CLUBS	
SANGUINET A C (4463B)	RUGBY CANTON PUY L'EVEQUE (5496Z)
C OL COLAYRACAIS (5174Z)	U S AIGREFEUILLAISE (4370A)
JURANCON XV (7586B)	A S CULT PESSAC ALOUETTE (4458W)
POITIERS ETUDIANTS CLUB (4389W)	RUGBY OLYMPIQUE CLUB MELLOIS (7494F)
RUGBY TONNAY CHARENTE (4410U)	R C LES HIRONDELLES ST GERMAIN (4930J)
CAZAUX OLYMPIQUE (6189C)	U S LANQUAIS VARENNES (5618G)
RUGBY CLUB L'AURENCE LIMOGES (5623M)	U S ST LEONARD (4931K)
S C ST PIERRE DU MONT (5861W)	R C ST MEDARD (5692M)
C OL PERIGUEUX OUEST (5202E)	R C VELINOIS (5650S)
U S BEAULIEU (4886L)	ST PRIEST DE GIMEL A C (4933M)
RUGBY CLUB BEARNAIS PUYOO SALIES SAUVETERRE (7580V)	RUGBY CLUB POITIERS OUEST (8052M)
R C VIRAZEILLAIS (6304C)	AIXE RUGBY ATHLÉTIQUE SENIOR (6112U)
RUGBY CLUB TREIGNACOIS (5792W)	U S CENACOISE (5927T)
U A LA ROCHEFOUCAULD (4392Z)	U S GALGONAISE RUGBY (6247R)
XV DES FEUILLARDIERS (7763L)	AVANT GARDE VILLEFAGNANAISE (4413X)

U A CADILLACAISE (4432T)	R C ST EULALIE EN BORN (4464C)
RUGBY CLUB AUBUSSONNAIS 23 SUD (4884J)	R C MONTBRON (5922M)
LANDES OCEAN RUGBY CLUB (4496M)	FOURAS OLYMPIQUE CLUB (4379K)
ASS OL COM COM DE DURAS (5175A)	UNION SPORTIVE NEUVICOISE (4921Z)
ENTENTE NIORT RUGBY (ENR) (6020U - 4385S)	RUGBY CLUB PAREMPUYRE (7267U)
STADE MONPAZIEROIS (5192U)	LA BREDE RUGBY (7071L)
U S SAULTOISE (4508A)	U S MERLINOISE (4915T)
STADE MARCHOIS (4926E)	A S IDRON LEE (4271T)
A S LACANAU (5617F)	R C DUNOIS (6308G)

3) Format de la compétition

i. Phase qualificative

Les 48 associations sont réparties en 6 poules de 8 équipes.

POULE 1	
1	RUGBY CLUB POITIERS OUEST (8052M)
2	U S AIGREFEUILLAISE (4370A)
3	AVANT GARDE VILLEFAGNANAISE (4413X)
4	RUGBY TONNAY CHARENTE (4410U)
5	POITIERS ETUDIANTS CLUB (4389W)
6	RUGBY OLYMPIQUE CLUB MELLOIS (7494F)
7	FOURAS OLYMPIQUE CLUB (4379K)
8	ENTENTE NIORT RUGBY (ENR) (6020U - 4385S)

POULE 2	
1	RUGBY CLUB L'AURENCE LIMOGES (5623M)
2	U S ST LEONARD (4931K)
3	RUGBY CLUB AUBUSSONNAIS 23 SUD (4884J)
4	U A LA ROCHEFOUCAULD (4392Z)
5	AIXE RUGBY ATHLÉTIQUE SENIOR (6112U)
6	STADE MARCHOIS (4926E)
7	R C DUNOIS (6308G)
8	R C MONTBRON (5922M)

POULE 3	
1	U S BEAULIEU (4886L)
2	R C LES HIRONDELLES ST GERMAIN (4930J)
3	U S MERLINOISE (4915T)
4	RUGBY CLUB TREIGNACOIS (5792W)
5	UNION SPORTIVE NEUVICOISE (4921Z)
6	ST PRIEST DE GIMEL A C (4933M)
7	U S CENACOISE (5927T)
8	XV DES FEUILLARDIERS (7763L)

POULE 4	
1	C OL COLAYRACAIS (5174Z)
2	ASS OL COM COM DE DURAS (5175A)
3	U S LANQUAIS VARENNES (5618G)
4	C OL PERIGUEUX OUEST (5202E)
5	RUGBY CANTON PUY L'EVEQUE (5496Z)
6	STADE MONPAZIEROIS (5192U)
7	R C VELINOIS (5650S)
8	R C VIRAZEILLAIS (6304C)

POULE 5	
1	SANGUINET A C (4463B)
2	U A CADILLACAISE (4432T)
3	U S GALGONAISE RUGBY (6247R)
4	LA BREDE RUGBY (7071L)
5	A S CULT PESSAC ALOUETTE (4458W)
6	A S LACANAU (5617F)
7	RUGBY CLUB PAREMPUYRE (7267U)
8	CAZAUX OLYMPIQUE (6189C)

POULE 6	
1	LANDES OCEAN RUGBY CLUB (4496M)
2	R C ST EULALIE EN BORN (4464C)
3	JURANCON XV (7586B)
4	S C ST PIERRE DU MONT (5861W)
5	R C ST MEDARD (5692M)
6	U S SAULTOISE (4508A)
7	A S IDRON LEE (4271T)
8	RUGBY CLUB BEARNAIS PUYOO SALIES SAUVETERRE (7580V)



Réalisé avec Googlemaps

Les équipes de chaque poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 14 ou 16 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	05/10/2025	R1	14/12/2025
A2	12/10/2025	R2	18/01/2026
A3	26/10/2025	R3	25/01/2026
A4	02/11/2025	R4	08/02/2026
A5	16/11/2025	R5	01/03/2026
A6	23/11/2025	R6	15/03/2026
A7	07/12/2025	R7	22/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	09/11/2025
REPLI 2	21/12/2025
REPLI 3	01/02/2026
REPLI 4	22/02/2026
REPLI 5	08/03/2026

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 8 dans chaque poule, puis un classement général sera établi entre toutes les poules conformément aux articles 341-1.1 et 343-2 des Règlements Généraux de la F.F.R.

j. Phases finales régionales

- Les qualifiés :

Les équipes classées à la 1^{ère} place de chaque poule ainsi que l'équipe meilleure 2^{ème} des poules 1, 2 et 3 et l'équipe meilleure 2^{ème} des poules 4, 5 et 6 sont qualifiées pour la phase finale du Championnat Promotion Régionale 3 qui débute en 1/4 de finale.

Les 4 équipes classées 2^{ème} non qualifiées pour la phase finale du Championnat Promotion Régionale 3, les équipes 3^{èmes} de chaque poule ainsi que l'équipe meilleure 4^{ème} des poules 1, 2 et 3 et l'équipe meilleure 4^{ème} des poules 4, 5 et 6 sont qualifiées pour des barrages de qualifications pour le Championnat de France Promotion Régionale 3.

Les barrages et les 1/4 de finale se jouent sur le terrain des équipes les mieux classées, les 1/2 finales sur terrains neutres et la finale sur le terrain des clubs désignés pour l'organisation des finales de la Ligue, suivant le tableau ci-dessous :

1/4 FINALES		
Match 1	Meilleur 1 ^{er} poules 1, 2 ou 3	Meilleur 2 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 2	2 ^{ème} meilleur 1 ^{er} poules 1, 2 ou 3	Moins bon 1 ^{er} poules 1, 2 ou 3
Match 3	Meilleur 1 ^{er} poules 4, 5 ou 6	Meilleur 2 ^{ème} poules 4, 5 ou 6
Match 4	2 ^{ème} meilleur 1 ^{er} poules 4, 5 ou 6	Moins bon 1 ^{er} poules 4, 5 ou 6

1/2 FINALES		
Match 5	Vainqueur du Match 1	Vainqueur du Match 2
Match 6	Vainqueur du Match 3	Vainqueur du Match 4

FINALE		
Match 7	Vainqueur du Match 5	Vainqueur du Match 6

BARRAGES de Qualifications		
Match 8	2 ^{ème} meilleur 2 ^{ème} poules 1, 2 ou 3	Meilleur 4 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 9	Moins bon 2 ^{ème} poules 1, 2 ou 3	Moins bon 3 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 10	Meilleur 3 ^{ème} poules 1, 2 ou 3	2 ^{ème} meilleur 3 ^{ème} poules 1, 2 ou 3
Match 11	2 ^{ème} meilleur 2 ^{ème} poules 4, 5 ou 6	Meilleur 4 ^{ème} poules 4, 5 ou 6
Match 12	Moins bon 2 ^{ème} poules 4, 5 ou 6	Moins bon 3 ^{ème} poules 4, 5 ou 6
Match 13	Meilleur 3 ^{ème} poules 4, 5 ou 6	2 ^{ème} meilleur 3 ^{ème} poules 4, 5 ou 6

- Calendrier des phases finales :

PROMOTION REGIONALE 3	
1/4 de Finale et Barrages	05/04/2026
1/2 Finales	19/04/2026
Finale	25 ou 26/04/2026

k. Qualifications en championnats de France

Le tableau des qualifiés en championnat de France prévoit la qualification de :

- 14 équipes en championnat de France de Promotion Régionale 3

Qualification pour le Championnat de France Promotion Régionale 3
--

Les 8 équipes ayant disputé les 1/4 de finale du Championnat Promotion Régionale 3 de la Ligue, ainsi que les 6 équipes ayant gagné les barrages de qualifications sont qualifiées pour les 1/32^{èmes} du Championnat de France de Régionale 3 dans l'ordre du tableau ci-dessous :

N° 1	Le Champion
N° 2	L'autre finaliste
N° 3	Le perdant des 1/2 finales le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 4	L'autre perdant des 1/2 finales
N° 5	Le perdant des 1/4 finales, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 6	Le perdant des 1/4 finales, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 7	Le perdant des 1/4 finales, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 8	Le perdant des 1/4 finales, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative

N° 9	Le gagnant des barrages, le mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 10	Le gagnant des barrages, 2 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 11	Le gagnant des barrages, 3 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 12	Le gagnant des barrages, 4 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 13	Le gagnant des barrages, 5 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative
N° 14	Le gagnant des barrages, 6 ^{ème} mieux classé à l'issue de la phase qualificative

I. Affectations pour la saison 2025/2026

Les 6 associations 1^{ères} de poule, ainsi que les 2 équipes meilleures 2^{ème} qualifiées pour la phase finale du Championnat Promotion Régionale 3 accèdent à la Régionale 3.

La compétition de Promotion Régionale 3 regroupera, pour la saison 2025-2026, 40 associations en tenant compte des montées et des descentes telles que précisées dans le tableau ci-dessous :

Clubs relégués de Fédérale 3	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pour la Promotion Régionale 3 – Ligue Nouvelle Aquitaine									
Accèdent en Régionale 3	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Relégués de Régionale 3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

4) Finales de Terroirs Promotion Régionale 3

Voir « Annexe 2 »

5) Coupe de la Ligue Promotion Régionale 3

Les équipes non qualifiées pour les phases finales du Championnat de France Promotion Régionale 3 seront invitées à disputer la Coupe de la Ligue Promotion Régionale 3. Son organisation sera définie à l'issue de la phase qualificative du Championnat Promotion Régionale 3, en fonction du nombre d'équipes engagées.

F. Réserves Régionale 2 & 3

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Réserves Régionale 2 & 3 sera organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative à laquelle sont invitées à participer 68 équipes
- Une phase finale régionale de Réserves Régionale 2 & 3
- Une phase finale de Championnat de France Régionale 2 & 3

2) Forme de Jeu

Jeu à XV, à XII ou à X en application des Dispositions spécifiques (page 9) mises en place par la Ligue.

3) Format de la Compétition

a. Phase qualificative

Les 68 associations sont réparties en 8 poules composées de façon qu'elles se rencontrent en lever de rideau des équipes UNE.

POULE 1	
1	AMICALE RUGBY DE MARANS (4382N)
2	PESSAC RUGBY (4457V)
3	ATHLETIC RUGBY CLUB BAILLARGEOIS (6472K)
7	R C NIEUIL L ESPOIR (6895V)
8	ENTENTE SP BRUGES BLANQUEFORT (4431S)
9	CLUB OVALIE DU BOCAGE 79 (4374E)

POULE 2	
1	BORDEAUX E C (4425K)
2	CLUB OMNISPORTS COURONNAIS (4378J)
3	U R C XV AMBARES, ST LOUBES, IZON (7760H)
4	A S ST AUBIN DE MEDOC (5643J)
5	RUGBY CLUB MARTIGNAS ILLAC (7074P)
6	JARNAC ROUILLAC FIN BOIS RUGBY (7141M)
7	R C VILLENAVAIS (4471K)
8	C A RIBERACOIS (5205H)
9	RUGBY ASSOCIATION PAYS ISLE DRONNE 33 (7537A)
10	ETOILE SP EYSINAISE (5539W)

POULE 3	
1	RAS SALON LA TOUR - UZERCHE (6135U - 4939U)
2	LIMOGES ETUDIANTS CLUB (5789T)
5	RUGBY CLUB DE TRELISSAC (8001I)
6	RUGBY CLUB VERNEUILLAIS (7354K)
7	A S P O BRIVE (4890R)
8	A S MEYSSACOISE (4917V)
9	R C CHAMEYRACOIS (5998V)

POULE 4	
1	A S MIRAMONTAISE (5188P)
2	S C SAINT AUBIN (5208L)
3	ESPERANCE SPORTIVE MONTIGNAC (5191T)
4	U S ROQUENTIN LAROQUE TIMBAUT (5183J)
5	A S CASTELMORON XV (5169U)
6	RUGBY CLUB BAZEILLAIS (5209M)
7	ST CYPRIEN A C (5210N)
8	GABARDAN A S (4441C)
9	U S LAVARDAC BARBASTE (5184K)
10	A S CAPELAINE (5167S)

POULE 5	
1	A S MONTFORTOISE (4498P)
2	ENTENTE LESPERON ONESSE (4494K)
3	RUGBY CLUB PAYS DE ROQUEFORT (4461Z)
4	US HERM RUGBY (7955L)
5	U S GRENAOISE RUGBY (4485A)
6	PEDALE STADE TARUSATE (4520N)
7	A S ONDRAISE (4501T)
8	JSE SP LABOUHEYRE (4446H)
9	U R G - UNION RUGBY GASCON (4436X - 4443E)
10	NORD BEARN XV (4255A)

POULE 6	
1	RAS R C BAL / R C LONS (4262H / 4278A)
2	S A MONEIN (4283F)
3	BENEJACQ OL EN VAL DU LAGOIN (4261G)
4	BIDART UNION CLUB (5878P)
6	A URRUGNARRAK (4521P)
7	U S CAMBO (4481W)
8	U S B ARTHEZ LAGOR (4273V)
9	C ATH PONTACQ (4294T)
10	A S ELGARREKIN ASCAIN (5608W)

POULE 7	
1	R C MEZINAIS (5187N)
3	4 C XV (5170V)
2	ALLIANCE OVALIENNE CAUDECOSTOISE EN BRULHOIS (5171W)
4	LA BREDE RUGBY (7071L)
5	BIGANOS RUGBY XV (4439A)
7	A S PENNE ST SYLVESTRE (5200C)
8	PARENTIS SPORT RUGBY (4455T)

POULE 8	
2	A S NARROSSAISE (5605T)
3	JURANCON XV (7586B)
4	S C ST PIERRE DU MONT (5861W)
5	SARAKO IZARRA (5630V)
6	RUGBY CLUB POMAREZ-AMOU (6076E)
7	A S IDRON LEE (4271T)
8	RUGBY CLUB BEARNAIS PUYOO SALIES SAUVETERRE (7580V)
9	A S ASASP ARROS (7075R)
10	ETOILE SPORTIVE MIRAMONTOISE (4282E)

Les équipes de chaque poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	R1	14/12/2025
A2	28/09/2025	R2	11/01/2026
A3	05/10/2025	R3	18/01/2026
A4	19/10/2025	R4	01/02/2026
A5	26/10/2025	R5	08/02/2026
A6	09/11/2025	R6	01/03/2026
A7	16/11/2025	R7	08/03/2026
A8	23/11/2025	R8	22/03/2026
A9	07/12/2025	R9	29/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	02/11/2025
REPLI 2	21/12/2025
REPLI 3	25/01/2026
REPLI 4	22/02/2026
REPLI 5	15/03/2026

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 6, 7, 8, 9 ou 10 dans chaque poule, puis un classement général sera établi entre toutes les poules conformément aux articles 341-1.1 et 343-2 des Règlements Généraux de la F.F.R.

b. Phases finales régionales

- Les qualifiés pour la phase finale :

Les 8 équipes classées à la 1^{ère} place de chaque poule, les équipes classées à la 2^{ème} place des poules 2, 3, 4, 5, et 6, ainsi que les 3 équipes classées meilleures 3^{ème} des poules 2, 4, 5 et 6 sont qualifiées pour les 1/8 de finale du Championnat Réserves Régionale 2 & 3.

Les 1/8 et les 1/4 de finale se jouent sur le terrain des équipes les mieux classées, les 1/2 finales le match 3^{ème}/4^{ème} place sur terrains neutres et la finale sur le terrain des clubs désignés pour l'organisation des finales de la Ligue, suivant le tableau ci-dessous :

1/8 FINALES		
Match 1	1 ^{er} poule 1	2 ^{ème} poule 3
Match 2	1 ^{er} poule 2	Meilleur 3 ^{ème} poule 4 ou 5
Match 3	1 ^{er} poule 3	2 ^{ème} poule 2
Match 4	1 ^{er} poule 4	Meilleur 3 ^{ème} poule 2, 5, ou 6
Match 5	1 ^{er} poule 5	2 ^{ème} poule 6
Match 6	1 ^{er} poule 6	2 ^{ème} poule 5
Match 7	1 ^{er} poule 7	2 ^{ème} poule 4
Match 8	1 ^{er} poule 8	Meilleur 3 ^{ème} poule 4 ou 6

1/4 FINALES		
Match 5	Vainqueur du Match 1	Vainqueur du Match 2
Match 6	Vainqueur du Match 3	Vainqueur du Match 4
Match 7	Vainqueur du Match 5	Vainqueur du Match 6
Match 8	Vainqueur du Match 7	Vainqueur du Match 8

1/2 FINALES		
Match 9	Vainqueur du Match 5	Vainqueur du Match 6
Match 10	Vainqueur du Match 7	Vainqueur du Match 8

FINALE		
Match 11	Vainqueur du Match 9	Vainqueur du Match 10

MATCH 3 / 4 PLACE		
Match 12	Perdant du Match 9	Perdant du Match 10

- Calendrier des phases finales :

RESERVES REGIONALE 2 & 3	
1/8 de Finale	Dimanche 05/04/2026
1/4 de Finale	Samedi 18 ou dimanche 19/04/2026
1/2 Finales	Samedi 25 ou dimanche 26/04/2026
Finale et Match 3/4 place	Samedi 02 ou dimanche 03/05/2026

c. Qualifications en championnats de France

En attente du nombre de qualifiés, qui sera communiqué ultérieurement par la FFR.

Pour la phase finale du Championnat de France de Réserves Régionale 2 & 3, la forme de jeu sera à XV.

IV) Annexe 1

Accessions - Relégations

Système d'accessions et relégations de la Ligue Nouvelle Aquitaine à l'issue de la saison 2025/2026, en fonction du nombre de clubs de la Ligue, rétrogradés ou relégués de Fédérale 3.

Clubs relégués de Fédérale 3	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pour la Régionale 1 – Ligue Nouvelle Aquitaine									
Accèdent en Fédérale 3	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Relégués de Fédérale 3	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Relégués en Régionale 2	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Accèdent de Régionale 2	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Pour la Régionale 2 – Ligue Nouvelle Aquitaine									
Accèdent en Régionale 1	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Relégués de Régionale 1	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Relégués en Régionale 3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Accèdent de Régionale 3	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Pour la Régionale 3 – Ligue Nouvelle Aquitaine									
Accèdent en Régionale 2	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Relégués de Régionale 2	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Relégués en Promotion Régionale 3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Accèdent de Promotion Régionale 3	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Pour la Promotion Régionale 3 – Ligue Nouvelle Aquitaine									
Accèdent en Régionale 3	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Relégués de Régionale 3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



V) Annexe 2

Finales de Terroirs

REGIONALE 1, REGIONALE 2, REGIONALE 3, PROMOTION REGIONALE 3,
Réserves REGIONALE 1 et Réserves REGIONALE 2 & 3

Chaque Comité Départemental (ou regroupement de Comités Départementaux) organisera des finales de Terroirs programmées le week-end des 11 et 12 avril 2026.

Ces finales concernent les équipes UNE de REGIONALE 1, REGIONALE 2, REGIONALE 3, et PROMOTION REGIONALE 3, ainsi que les équipes Réserves de REGIONALE 1 et REGIONALE 2 & 3.

Dans chaque niveau de compétition, les 2 équipes les mieux classées, en prenant en compte le classement général fin de poules des Championnats Ligue en application des articles 340 et 343-2 des Règlements Généraux de la F.F.R., seront retenues pour disputer les finales des CD 16-17-79-86, CD 19-23-87, CD 24, CD 33, CD 47, CD 40 et CD 64.

La Commission des Épreuves de la Ligue validera les finalistes.